AVIS DE RÉUNION ☒ **PROCÈS-VERBAL** ☐

Titre de la réunion :	Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification	**Date et heure :**	Le 26 mai 2026, 9 h à 12 h
But de la réunion :	Réunion régulière	**Endroit :**	Teams
Coprésidents : **Adjointes administratives :**	Janice Goguen (Recherche et formation) Réjean Després (Finances) Vicky Pellerin Jeanette Roy		

Participants					
Membres votants					
Janice Goguen (coprésidente)		Réjean Després (coprésident)		Léo-Paul Pinet	
Claire Savoie		Johanne Thériault Paulin		Misty Labillois	
Membres d'office					
Dre France Desrosiers		Thomas Soucy (ayant droit de vote)			
Membres invités – Recherche et formation					
Brigitte Sonier Ferguson		Martine Poirier		Érika Dugas	
Steve Savoie		Dre Nicole LeBlanc		Marc-André LeBlanc	
Dr Denis Prud'homme		Marc Surette, PhD			
Membres invités - Finances					
Pierre Michaud		Marc-André LeBlanc			
Invités					
Yvan Lavoie (RCGT)		Patrick Cyr (RCGT)		Vincent Ouellette (RCGT)	

ORDRE DU JOUR

Heure	Sujet	Action
9 h	**1. Ouverture de la réunion**	Décision
9 h 01	**2. Constatation de la régularité de la réunion**	Décision
9 h 02	**3. Rappel de confidentialité**	Information
9 h 03	**4. Adoption de l'ordre du jour**	Décision
9 h 05	**5. Déclaration de conflits d'intérêts**	Information
	RECHERCHE ET FORMATION	
9 h 06	**6. Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2025**	Décision
9 h 07	**7. Suivis de la dernière rencontre** a) Note exécutive	Information
	8. Affaires permanentes	
9 h 10	**8.1 Performance du secteur de la Mission universitaire – Bilan annuel 2025-2026** a) Note exécutive b) Bilan annuel 2025-2026 c) Présentation du Bilan 2025-2026	Information

9 h 33	**8.2 Adoption du rapport annuel 2025-2026 du Comité stratégique de la recherche et de la formation** a) Note exécutive b) Rapport annuel 2025-2025 du Comité stratégique de la recherche et de la formation	Décision
	8.3 Enjeux et opportunités Sans objet.	Information
9 h 35	**8.4 Partenariats et engagements en lien avec la Mission universitaire – Mise à jour de l'Institut de recherche en santé** a) Note exécutive	Information
	9. Affaires nouvelles	
9 h 55	**9.1 Survols des développements du Centre de formation médicale du N.-B.** a) Note exécutive	Information
	FINANCES	
10 h	**10. Approbation du procès-verbal du 24 mars 2026**	Décision
10 h 01	**11. Suivis de la dernière rencontre** a) Note exécutive	Information
	12. Affaires permanentes	
10 h 05	**12.1 États financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2026** a) Note exécutive b) Sommaire exécutif c) Ébauche des états financiers (version interne) mars 2026	Décision
10 h 20	**12.2 Gestion des investissements** a) Note exécutive b) Tableau des investissements	Information
10 h 30	**12.3 Rapport des auditeurs** ***Discussion à huis clos avec la firme comptable et les membres du Conseil*** a) Note exécutive b) Rapport d'audit	Décision
10 h 50	**12.4 Auditeurs externes** **12.4.1 Évaluation des vérificateurs externes et recommandation de la nomination annuelle des vérificateurs externes** a) Note exécutive	Décision
	12.4.2 Renouvellement de l'entente des auditeurs externes a) Note exécutive	Décision
11 h 05	**12.5 Adoption du rapport annuel du comité** a) Note exécutive b) Rapport annuel	Décision
11 h 20	**12.6 Adoption du Plan régional de santé et d'affaires (PRSA) 2026-2029** a) Note exécutive b) Plan régional de santé et d'affaires	Décision
11 h 28	**13. Date de la prochaine réunion : 22 septembre 2026**	Information
11 h 29	**14. Levée de la réunion**	Décision
11 h 30	**15. Rencontre à huis avec les membres du CA**	Information

AVIS DE RÉUNION ☐ **PROCÈS-VERBAL** ☒

Titre de la réunion :	Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification (comité des finances)	**Date et heure :**	Le 24 mars 2026, de 8 h 00 à 9 h 15
But de la réunion :	Réunion régulière	**Endroit :**	Teams
Coprésidents : **Adjointe administrative :**	**Réjean Després (P)** Janice Goguen (P) Jeanette Roy		

Participants					
Membres votants					
Réjean Després (coprésident)	X	Janice Goguen (coprésidente)		Léo-Paul Pinet	X
Membres d'office					
Dre France Desrosiers	X	Thomas Soucy (ayant droit de vote)	X		
Membres invités – Finances					
Pierre Michaud	X	Marc-André LeBlanc	X		
Invités					
Patrick Cyr (RCGT)	X	Yvan Lavoie (RCGT)	X	Vincent Ouellette (RCGT)	X
Audrey Gosselin-Labbé (RCGT)					

PROCÈS-VERBAL

1. **Ouverture de la réunion**
   À la suite de quelques défis techniques, M. Thomas Soucy, appuyé par M. Léo-Paul Pinet, ouvre la réunion ordinaire à 8 h 25.

2. **Constatation de la régularité de la réunion**
   La réunion est dûment convoquée et le quorum est atteint.

3. **Rappel de confidentialité**
   Le coprésident rappelle à tous leur devoir de confidentialité.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

   MOTION 2026-03-24 / 01CMRFF
   Proposée par Thomas Soucy
   Appuyée par Léo-Paul Pinet
   Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.
   Adoptée à l'unanimité.

5. **Déclaration de conflits d'intérêts**
   Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

FINANCES

6. **Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2025**

   MOTION 2026-03-24 / 02CMRFF
   Proposée par Thomas Soucy
   Appuyée par Léo-Paul Pinet

   Et résolu que le procès-verbal de la réunion précédente du comité des finances soit approuvé tel qu'il est présenté.
   Adoptée à l'unanimité.

Ébauche

7. Suivis de la dernière rencontre

À titre informatif, un retour sur les points d'action convenus lors de la rencontre précédente est présenté sous forme de tableau, ce qui permet de rendre compte de l'état d'avancement et d'assurer le suivi.

Actions	Responsable	Date visée	Mise à jour
Séance de formation sur les É/F : Ajouter à la présentation « Avance nette du Ministère » dans le passif. Valider si le budget du MS inclut Medavie (Ambulance NB et Extra-mural).	Pierre Michaud	Pour la prochaine séance de formation prévue en décembre 2026.	**Fait** **Fait - Le budget du MS inclut Medavie au montant de 229 M$.**
États financiers : Ajouter l'année 2023-2024 dans les statistiques des états financiers (avec variance vs 2025-2026).	Pierre Michaud	24 mars 2026	**Fait**
Soins de santé primaires : Répondre à la demande du sous-ministre.	Pierre Michaud		**Fait**
Plan de travail : Modifier le plan de travail pour que la présentation du plan d'audit soit faite en mars plutôt qu'en décembre.	Pierre Michaud Jeanette Roy	Septembre 2026, lors de la prochaine approbation auprès du comité de gouvernance.	**En cours**
Gestion des investissements : 1. Effectuer le transfert des placements pour assurer le respect de la notation minimale BBB conformément à la politique. 2. Transférer un montant de 3,9 M$ pour des achats ayant été effectués à partir du compte courant. 3. Identifier des projets pour les établissements du CHU Dumont (1 M$) et de Campbellton (3,5 M$) afin de décaisser les fonds restants, totalisant 4,5 M$.	Pierre Michaud		**Fait** **Fait** **En cours**

M. Després se joint à la rencontre à 8 h 35.

8. Affaires permanentes

8.1 États financiers pour la période de neuf mois (avril à décembre) terminée le 31 décembre 2025

Les états financiers ont été préparés par la direction des Services financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Selon les contrôles internes en place, aucune déficience majeure n'a été relevée.

Une note explicative, accompagnée de plusieurs tableaux, a été présentée aux membres. Le vice-président commente les principaux volets de ces tableaux afin d'en faciliter la compréhension.

Après neuf mois d'opération :

Dépenses excédentaires	37,8 M$ (liées aux infirmières itinérantes)
Excédent au budget régulier d'opération	19,4 M$ (lié aux embauches et à l'augmentation de volume)
Variance négative totale	57,2 M$

Les états financiers incluent une représentation en pourcentage, permettant une meilleure visualisation des projections trimestrielles et une analyse comparative plus fluide.

M. Després constate que, depuis plusieurs trimestres, l'analyse est devenue un exercice routinier : on sait exactement ce qui se passe et cela démontre qu'il y a réellement un bon contrôle. Pour les rencontres à venir, il propose de s'assurer que chacun prenne connaissance des états financiers en amont, comme à l'habitude, afin que les rencontres servent davantage à discuter des éléments qui ressortent, des questions qui se posent ou des points préoccupants. Cette approche pourrait permettre d'approfondir certains détails ou enjeux moins évidents dans les états financiers.

Ébauche

Questions/préoccupations soulevées :

Infirmières itinérantes :
Les détails liés à l'engagement des infirmières itinérantes continueront d'être présentés au fil des trimestres, puisque le gouvernement a refusé que cette information soit intégrée directement au rapport budgétaire. Toutefois, cette obligation prendra fin à l'automne 2026.

Heures supplémentaires :
Les heures régulières sont à la hausse, tandis que les heures supplémentaires n'ont pas diminué — ou très peu. Deux facteurs expliquent pourquoi ce n'est pas encore le cas.
- D'abord, la forte activité d'orientation crée une pression supplémentaire sur le système.
- Ensuite, même si plusieurs ressources ont été ajoutées, certains secteurs critiques demeurent en sous-effectif, ce qui occasionne encore beaucoup d'heures supplémentaires dans ces équipes.

Une réduction des heures supplémentaires devrait devenir observable une fois que ces secteurs auront atteint un niveau de dotation adéquat. Il convient de préciser qu'au moment où la mesure de ces données a commencé, le fonctionnement reposait sur un nombre d'heures minimal, parfois même sous le seuil sécuritaire. La situation évolue maintenant vers l'atteinte d'un seuil conforme et sécuritaire.

Augmentation des visites en oncologie :
Le mode de fonctionnement actuel découle d'une période de crise qui a obligé à optimiser les pratiques, appuyé par l'engagement des équipes locales qui ont accru leurs efforts. Cette optimisation des processus a permis d'atteindre un niveau d'efficience élevé.

À l'inverse, un exercice similaire n'a pas été réalisé du côté du Réseau de santé Horizon, ce qui contribue à expliquer l'écart observé entre les performances respectives. Malgré cela, le service n'est pas reconnu comme un service provincial. Il est probable que le Ministère ne puisse confirmer que près des deux tiers des nouvelles visites y sont traitées, même si cette information est communiquée depuis un à deux ans.

Le financement actuel ne reflète donc pas la charge réelle. Aucun financement additionnel n'a été demandé, puisque l'amélioration repose principalement sur un gain d'efficience. Cependant, l'augmentation du volume — qui influence le déficit opérationnel — devrait être reconnue et financée en conséquence. Il ne s'agit ni de dépenses mal planifiées ni d'une gestion déficiente, mais plutôt d'un volume accru et d'une efficience supérieure qui justifieraient un ajustement adéquat.

MOTION 2026-03-24 / 03CMRFF
Proposée par Janice Goguen
Appuyée par Léo-Paul Pinet
Et résolu que les états financiers pour la période de neuf mois (avril à décembre) terminée le 31 décembre 2025 soient adoptés tels qu'ils sont présentés.
Adoptée à l'unanimité.

8.2 Budget d'exploitation 2026-2027
Présenté à titre d'information.

Le budget provincial 2026-2027 sera déposé pour approbation à la législation le 17 mars 2026. L'envoi de la lettre provisoire budgétaire suivra dans les quatre prochains jours ouvrables. Cette lettre présentera les grandes lignes du budget pour la nouvelle année. La lettre de confirmation budgétaire, attendue dans les trois à quatre prochaines semaines, soit vers le 20 avril 2026, précisera les paramètres définitifs et les allocations accordées.

Entre-temps, une analyse détaillée des répercussions sera effectuée. Les prochaines étapes requises, prévues pendant la première semaine de mai, consisteront à présenter les documents pour l'approbation finale, incluant le Plan régional de santé et d'affaires 2026-2029 (PRSA) ainsi que les ajustements nécessaires aux prévisions financières internes.

8.3 Gestion des investissements
Présenté à titre d'information.

Le portefeuille de fonds de placement a été modifié dans le troisième trimestre 2025. Ce changement fait suite au remboursement de l'encaisse des fonds utilisés pour l'acquisition d'équipement durant les années précédentes.

Ébauche

Les placements pour le Centre hospitalier universitaire Dr-Georges- L.-Dumont ont généré un gain en investissement équivalent à 3,6 % dans les neuf derniers mois, tandis que ceux pour l'Hôpital Régional de Campbellton ont atteint un rendement de 1,3 % pour la même période.

8.4 Confirmation de la conformité des retenues à la source et contributions obligatoires
Présenté à titre d'information.

Le RSV a respecté l'ensemble de ses obligations réglementaires en matière de retenues à la source et de contributions obligatoires pour l'exercice financier 2025.

8.5 Plan de santé et d'affaires (PRSA) 2025-2028 (adoption et progression)
Présenté à titre d'information.

À la suite d'une rencontre avec le sous-ministre de la Santé et les PDG des deux régies, plusieurs éléments ont été retenus afin d'alléger le déficit financier. Celui-ci passerait de 91,5 M$ à 71,5 M$ pour l'exercice 2025-2026.

Selon les critères et conditions discutés, le RSV se trouve en bonne position pour atteindre son objectif de 71,5 M$ (excluant les éléments imprévisibles en cours d'exercice).

8.6 Adoption du plan de travail du comité des finances 2025-2026
Le point suivant a été mis à jour :
- Adoption du plan d'audit et de vérification externe annuel prévue en mars, plutôt qu'en décembre.

Le point suivant a été ajouté :
- Présentation des budgets approuvés par le ministère de la Santé (équipements capitaux et projets majeurs en immobilisations CIPR)

MOTION 2026-03-24 / 04CMRFF
Proposée par Janice Goguen
Appuyée par Léo-Paul Pinet
Et résolu que le comité des finances et de vérification approuve le plan de travail tel qu'il est présenté.
Adoptée à l'unanimité.

9. Date de la prochaine réunion : 26 mai 2026

10. Levée de la réunion
M. Thomas Soucy propose la levée de la réunion à 9 h 10.

11. Rencontre à huis clos des membres du comité avec les auditeurs externes
Les membres procèdent à la rencontre à huis clos à 9 h 15.

11.1 ~~Adoption~~ Présentation du plan d'audit et de vérification externe annuel
Un préambule du plan d'audit est présenté à titre d'information uniquement.

Messieurs Patrick Cyr et Vincent Ouellette de la firme Raymond Chabot Grant Thornton expliquent les grandes lignes du rapport. Les procédures de mise en œuvre seront enclenchées selon le calendrier de l'audit et des livrables :

- 20 avril au 22 mai 2026 — Mise en œuvre des procédures de fin d'exercice
- 26 mai 2026 — Réunion de présentation de la conclusion de l'audit
- 23 juin 2026 — Date prévue de leur rapport à l'auditeur indépendant

12. Rencontre à huis clos avec les membres du Conseil d'administration
Les membres ont procédé à la levée de la séance à huis clos à 9 h 55.

Réjean Després
Coprésident du comité

Pierre Michaud
Vice-président – Services corporatifs

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 26 mai 2026

Objet : Suivis de la dernière rencontre (24 mars 2026)

Résultat ou état futur recherché

La présente note exécutive permet au comité des finances de faire un retour sur les points de la dernière rencontre.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Le tableau de suivis ci-après permet de rendre compte de l'état d'avancement et d'assurer les suivis.

Actions	Responsable	Date visée	Mise à jour
États financiers : Corriger la donnée des visites en oncologie ou ajouter une note pour les données de 2024-2025. Coût par citoyen desservi entre Vitalité et Horizon : o Population totale (2022) 818 290 – Vitalité 296 118 (36 %) / Horizon 522 172 (64 %) o Hôpitaux au N.-B. 25 – Vitalité 11 hôpitaux (44 %) / Horizon 14 hôpitaux (56 %) o Budget total 2,6 G$ - Vitalité 1 G$ (38 %) / Horizon 1,6 G$ (62 %) o Coût moyen par citoyen au N.-B. 3 177 $ - Vitalité 3 377 $ / Horizon 3 064 $	Pierre Michaud	26 mai 2026	**En cours**
Soins de santé primaires : Répondre à la demande du sous-ministre.	Pierre Michaud		**~~En cours~~** FAIT
Plan de travail : Modifier le plan de travail pour que la présentation du plan d'audit soit faite en mars plutôt qu'en décembre. Et, ajouter le point suivant : Présentation des budgets approuvés par le ministère de la Santé (équipements capitaux et projets majeurs en immobilisations CIPR)	Pierre Michaud Jeanette Roy	Approuvé au comité de gouvernance le 24 mars 2026.	**Fait**

Gestion des investissements : 1. Identifier des projets pour les établissements du CHU Dumont (1 M$) et de Campbellton (3,5 M$) afin de décaisser les fonds restants, totalisant 4,5 M$.	Pierre Michaud		**En cours**

Données probantes ou information probante à l'appui

Sans objet

Solution ou action proposée

Sans objet

Risque lié à cette action ou à l'inaction

Sans objet

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	X			
Qualité et sécurité	X			
Partenariats	X			
Gestion des risques (analyse légale)	X			
Allocation des ressources (analyse financière)	X			
Impacts politiques	X			
Réputation et communication	x			

Suivi(s) à la décision

Aucune décision requise. Présenté à titre de suivis.

Agrément Canada

Sans objet

Soumis le 5 mai 2026 par Pierre Michaud, Vice-président - Services corporatifs

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 26 mai 2026

Objet : Suivis de la dernière rencontre (24 mars 2026)

Résultat ou état futur recherché

La présente note exécutive permet au comité des finances de faire un retour sur les points de la dernière rencontre.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Le tableau de suivis ci-après permet de rendre compte de l'état d'avancement et d'assurer les suivis.

Actions	Responsable	Date visée	Mise à jour
États financiers : Corriger la donnée des visites en oncologie ou ajouter une note pour les données de 2024-2025. Coût par citoyen desservi entre Vitalité et Horizon : o Population totale (2022) 818 290 – Vitalité 296 118 (36 %) / Horizon 522 172 (64 %) o Hôpitaux au N.-B. 25 – Vitalité 11 hôpitaux (44 %) / Horizon 14 hôpitaux (56 %) o Budget total 2,6 G$ - Vitalité 1 G$ (38 %) / Horizon 1,6 G$ (62 %) o Coût moyen par citoyen au N.-B. 3 177 $ - Vitalité 3 377 $ / Horizon 3 064 $	Pierre Michaud	26 mai 2026	**En cours**
Soins de santé primaires : Répondre à la demande du sous-ministre.	Pierre Michaud		**Fait**
Plan de travail : Modifier le plan de travail pour que la présentation du plan d'audit soit faite en mars plutôt qu'en décembre. Et, ajouter le point suivant : Présentation des budgets approuvés par le ministère de la Santé (équipements capitaux et projets majeurs en immobilisations CIPR)	Pierre Michaud Jeanette Roy	Approuvé au comité de gouvernance le 24 mars 2026.	**Fait**

Gestion des investissements : 1. Identifier des projets pour les établissements du CHU Dumont (1 M$) et de Campbellton (3,5 M$) afin de décaisser les fonds restants, totalisant 4,5 M$.	Pierre Michaud		**En cours**

Données probantes ou information probante à l'appui

Sans objet

Solution ou action proposée

Sans objet

Risque lié à cette action ou à l'inaction

Sans objet

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	X			
Qualité et sécurité	X			
Partenariats	X			
Gestion des risques (analyse légale)	X			
Allocation des ressources (analyse financière)	X			
Impacts politiques	X			
Réputation et communication	x			

Suivi(s) à la décision

Aucune décision requise. Présenté à titre de suivis.

Agrément Canada

Sans objet

Soumis le 5 mai 2026 par Pierre Michaud, Vice-président - Services corporatifs

Point 12.1 a)

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 26 mai 2026

Objet : États financiers vérifiés pour l’exercice se terminant le 31 mars 2026

Résultat ou état futur recherché

Approbation des états financiers vérifiés pour l’exercice se terminant le 31 mars 2026.

Raison pour laquelle le résultat ou l’état futur est désiré ou nécessaire

Le comité des finances doit s’assurer que la firme de vérificateurs a été en mesure d’effectuer son travail en toute indépendance.

Données probantes ou information probante à l’appui

Les états financiers en date du 31 mars 2026 ont été préparés par la direction des Services financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les états financiers en date du 31 mars 2026 ont été audités par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. Les travaux d’audit ont été effectués conformément aux normes d’audit généralement reconnues du Canada.

Solution ou action proposée

- Prendre en considération les anomalies non corrigées détectées au cours des travaux de vérification.
- Obtenir satisfaction quant à l’indépendance de l’auditeur externe.
- Discussion à huis clos avec l’auditeur.

Risque lié à cette action ou à l’inaction

- Les états financiers vérifiés sont essentiels à la gestion du Réseau et à la planification de son avenir.
- Les états financiers vérifiés servent à la planification stratégique, à l’établissement du budget et aux prévisions.
- Assurer le respect des politiques et procédures en place, ainsi que les normes applicables.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	x			
Qualité et sécurité	x			
Partenariats	x			
Gestion des risques (analyse légale)		x		
Allocation des ressources (analyse financière)		x		
Impacts politiques		x		
Réputation et communication		x		

Suivi(s) à la décision

Présentation des états financiers à l'Assemblée générale annuelle.

Agrément Canada

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le(s) critère(s) de la norme Gouvernance d'Agrément Canada suivant(s) :

No de critère	Libellé
3.5.2	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme répartisse les ressources adéquates pour offrir le niveau prévu de services demandés.
3.5.5	L'instance de gouvernance examine régulièrement le système de contrôle financier de l'organisme pour veiller à son intégrité.
3.5.6	L'instance de gouvernance examine régulièrement le rendement financier de l'organisme.
3.5.9	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme gère le flux d'information et l'accès à l'information de façon à maximiser la qualité des soins offerts à l'usager.
3.5.10	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme favorise la gérance de l'environnement dans le cadre de ses activités.

Dimensions de la qualité applicables

Accent sur la population : Travailler avec ma communauté pour prévoir nos besoins et y répondre

Accessibilité : M'offrir des services équitables, en temps opportun

La sécurité : Assurer ma sécurité

Qualité de vie au travail : Prendre soin des personnes qui s'occupent de moi

Services centrés sur l'usager : Collaborer avec moi et ma famille dans le cadre des soins

Continuité des services : Coordonner mes soins dans le continuum de soins

Pertinence : Faire ce qu'il faut pour atteindre les meilleurs résultats

Efficience : Utiliser les ressources le plus adéquatement possible

Motion

Proposée et appuyée

Et résolu que le comité des finances adopte les états financiers vérifiés pour l’exercice se terminant le 31 mars 2026 tels qu’ils sont présentés.

Adoptée

Soumis le 24 mai 2026 par Pierre Michaud, Vice-président – Services corporatifs

Sommaire exécutif 2025-2026

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026, le Réseau de santé Vitalité rapporte des recettes totales de 1 118 793 853 $ et des dépenses d'exploitation s'élevant à 1 198 205 688 $, pour un résultat déficitaire d'exploitation de 79 411 835 $. Ces coûts excédentaires sont compensés par un financement additionnel du ministère de la Santé (Ministère) afin d'équilibrer à zéro les résultats d'exploitation, avant les autres éléments financiers.

En tenant compte des autres éléments financiers, soit le règlement de fin d'exercice des années précédentes, les revenus en capital pour l'achat d'équipements, l'amortissement des immobilisations et la prestation constituée pour congés de maladie, les états financiers du Réseau affichent un surplus comptable annuel de 142 905 390 $.

En 2025-2026, le Réseau a maintenu son orientation de ses opérations régulières en lien avec ses trois grandes priorités stratégiques; soit améliorer l'accès aux soins de santé primaires, optimiser le cheminement des patients et la performance des hôpitaux, et accompagner nos gestionnaires dans leur leadership. Dans cette poursuite de ses objectifs stratégiques, les prises de décision par la direction en lien avec les initiatives sur les ressources humaines et matérielles continuent d'obtenir des résultats positifs dans les opérations. Considérant que les coûts récurrents générés par ces actions ne sont pas compensés d'emblée par le Ministère, les résultats financiers rapportés sont consistants aux prévisions déficitaires annoncées en début d'année 2025-2026 de 71,5 millions de dollars.

Les revenus de l'année 2025-2026 ont enregistré une augmentation nette de 41,0 millions de dollars en rapport à 2024-2025. Cette augmentation est attribuable aux financements supplémentaires convenus sur le plan budgétaire du Ministère de 49,7 millions de dollars, pour compenser les hausses dans les coûts dus aux augmentations salariales, à l'inflation et à certaines nouvelles initiatives approuvées par le Ministère d'une valeur de 26,5 millions de dollars. La révision des compensations du corps médical, accompagné de la croissance des visites de patients dans le réseau communautaire des services intégrés a eu un impact dans les coûts de 15,5 millions de dollars. Aussi, le Ministère a accordé l'émission d'incitatifs de recrutement et de rétention pour les infirmières, en plus de finaliser les rétroactions des accords des conventions collectives totalisant 7,7 millions de dollars. Les autres revenus ont enregistré un résultat inférieur net de 8,7 millions de dollars expliqué par une baisse de 11,1 millions de dollars dans les recouvrements dans les dépenses de rénovations et d'équipement, compensé par une hausse de 2,4 millions de dollars avec les anciens combattants, les revenus de cafétéria et les contributions des fondations.

Les dépenses totales enregistrent une hausse nette de 5,5 millions de dollars comparativement à 2024-2025. Les dépenses d'exploitation ont connu une croissance équivalente au revenu qui a atteint 39,2 millions de dollars, soit 3,5 %, comparativement à l'année dernière, qui ne fait que couvrir les augmentations annuelles en salaires et inflation. Entretemps, le Réseau continue d'éprouver des difficultés de recrutement dans plusieurs secteurs des services professionnels, entre autres. La stratégie de se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement temporaires des ressources, comme les agences de placement de personnel clinique, a été un choix nécessaire en 2025-2026.

En 2025-2026, les coûts opérationnels excédentaires totaux pour le personnel d'agence ont atteint 44,8 millions de dollars ce qui représente une réduction de 33,6 millions de dollars comparativement à l'année précédente. La portion attribuable aux soins directs aux patients représente 39,4 millions de dollars tandis qu'un montant de 5,4 millions de dollars a été requis afin que le Réseau puisse offrir la formation/l'encadrement à l'interne avec des ressources additionnelles pour combler le manque à gagner au niveau des compétences, puisque l'Université de Moncton n'était pas prête et que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick offre une formation incomplète.

Le rapport des états financiers dans son intégralité accompagne cette note d'information.

Situation financière au 31 mars 2026

Le tableau suivant présente la situation financière du Réseau au 31 mars 2026 en trois sections :

- Les actifs financiers composés de l'encaisse, des montants à recevoir et des investissements;
- Les passifs représentant les montants à payer aux fournisseurs, les obligations encourues envers les employés, les obligations à long terme et les revenus reportés;
- Les actifs non financiers démontrent la valeur comptable nette des immobilisations du Réseau et des frais payés d'avance.

	31 mars 2026		31 mars 2025	
Actifs financiers				
Encaisse	13 988 065	$	24 589 577	**$**
Encaisse - fonds en fiducie des patients	105 736		45 123	
Compte à recevoir (Note 3)	151 796 875		162 726 000	
Estimation du règlement de fin d'exercice de la province (Note 4)	3 951 593		3 874 922	
Investissements temporaires (Note 5)	4 657 214		8 396 091	
	174 499 483		199 631 713	
Passifs				
Fonds en fiducie des patients	105 736		45 123	
Comptes et charges à payer (Note 6)	136 764 605		168 373 202	
Revenus reportés (Note 7)	2 857 479		3 869 770	
Revenus reportés en capital (Note 9)	30 515 232		164 544 466	
Avantages sociaux courus (Note 8)	111 367 652		101 235 998	
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (Note 12)	68 884 893		71 178 051	
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisation (Note 24)	24 002 936		24 229 406	
	374 498 533		533 476 016	
Dette financière nette	(199 999 050)		(333 844 303)	
Actifs non financiers				
Immobilisations (Note 10)	602 001 640		593 571 389	
Frais payés d'avance et fournitures (Note 11)	17 908 301		17 278 415	
	619 909 941		610 849 804	
Surplus accumulé	419 910 891	$	277 005 502	**$**

Sommaire de la situation financière au 31 mars 2026

Actifs financiers

Durant la dernière année, les comptes d'actifs financiers ont diminué d'un montant de 25,1 millions de dollars comparativement à l'année précédente.

- La diminution de l'encaisse de 10,6 millions de dollars est principalement expliquée par :
  - - 31,6 millions de dollars : diminution des comptes payables à l'effet de réduire l'encaisse;
  - +10,9 millions de dollars : diminution des comptes recevables à l'effet d'augmenter l'encaisse;
  - +10,1 millions de dollars : augmentation des avantages sociaux à l'effet d'augmenter l'encaisse.
- La diminution des comptes à recevoir nette de 10,9 millions de dollars, causée par la réduction des comptes clients avec le Ministère de 12,1 millions de dollars et l'augmentation des autres comptes de 1,2 million de dollars.

Passifs
Le Réseau a terminé l'année avec une diminution de ses passifs de l'ordre de 164,3 millions de dollars. Cette augmentation est expliquée comme suit :

- la diminution des comptes et charges à payer de 31,6 millions de dollars est attribuable à :
  - la diminution pour les salaires à payer courants de 30,9 millions de dollars liée au renversement d'une provision compensatoire mise en place en mars 2025;
  - la diminution des comptes et charges à payer de 0,7 million de dollars.

- la diminution nette des revenus reportés en capital de 134,0 millions de dollars est liée à :
  - la complétion de la phase 4 à l'Hôpital régional Chaleur causant le transfert des travaux en cours vers l'immobilisation et le contribuant au gain dans le surplus accumulé de 158,4 millions de dollars;
  - l'ajout de 24,4 millions de dollars en travaux de construction en cours au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont pour 11,1 millions de dollars, le début de construction du Centre des jeunes 4,1 millions de dollars, 3,5 millions de dollars pour la phase 5 pour l'Hôpital régional Chaleur et autres travaux en cours pour une valeur nette de 5,7 millions de dollars dans les autres établissements.

- l'augmentation des avantages sociaux de 10,1 millions de dollars, causée par les augmentations des banques d'heures, comme les vacances et les jours fériés de 8,8 millions de dollars et la révision en hausse de l'obligation des congés de maladie de 1,3 million de dollars.

- le remboursement de la dette générant une diminution de 2,3 millions de dollars en lien avec l'obligation du contrat de location-acquisition pour le Centre Hospitalier Restigouche.

La diminution importante des passifs de 159,0 millions de dollars moins la diminution des actifs de 25,1 millions de dollars entraine une diminution de la dette financière nette de 133,9 millions de dollars pour un total de 199 999 050 $ au 31 mars 2026.

Le rapport Évolution de la dette financière nette (rapport des états financiers en annexe) détaille l'augmentation de la dette financière nette (133,9 millions de dollars) par l'entremise des résultats financiers totalisant 142,9 millions de dollars et des mouvements des immobilisations (8,4 millions de dollars) et 0,6 million de dollars pour la réduction des inventaires et payés d'avance.

Actifs non financiers
Durant l'année, le Réseau a fait l'acquisition de 42 189 517 $ en immobilisations :

Hôpital régional Chaleur, en équipement et projet d'expansion	8 537 583 $
Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont - laboratoire de santé publique	7 309 479 $
Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont – projet des pharmacies	3 738 854 $
Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont et les cliniques, en équipement et bâtiment	6 225 449 $
Centre pour Jeunes	4 115 459 $
Centre Hospitalier Restigouche - équipement et l'unité des jeunes	2 714 051 $
Hôpital de Lamèque - équipement pour infrastructure	2 427 469 $
Hôpital de l'enfant Jésus RHSJ† Caraquet - équipements et améliorations locatives	1 792 779 $
Hôtel-Dieu de Saint-Quentin - équipement	1 170 347 $
Hôpital Régional de Campbellton - équipement	966 467 $
Hôpital Stella-Maris-de-Kent - équipements et améliorations locatives	887 607 $
Hôpital de Tracadie – équipements	571 315 $
Hôpital régional d'Edmundston– équipements	90 969 $
Hôpital général de Grand-Sault - équipements	30 004 $
Dons des fondations enregistrés pour des équipements capitaux	1 611 685 $

Section de l'état des résultats

Le tableau ci-dessous démontre les résultats financiers du Réseau pour la période se terminant le 31 mars 2026. Le tableau est divisé en deux sections :

- Le résultat annuel d'opération comprend les revenus en provenance du Ministère, des programmes fédéraux, des revenus de patients (principalement de résidents canadiens hors province et étrangers, les charges non couvertes par le régime de l'Assurance-maladie) et autres revenus de ventes et de recouvrement, moins les dépenses d'exploitation liées à la gestion des divers programmes hospitaliers et des secteurs connexes.

- Le résultat comptable – surplus ou (excédent) est calculé après avoir pris en considération les aspects financiers et les investissements tels que les revenus en capital, l'amortissement des immobilisations, les prestations constituées pour congés de maladie et le rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures avec le Ministère.

Exercice terminé le	Budget	31 mars 2026	31 mars2025
Produits			
Ministère de la Santé	968 812 016	$ 1 048 187 884	$ 998 504 991 **$**
Programmes fédéraux	6 533 092	8 821 253	7 580 450
Revenus de patients	33 084 374	29 125 679	29 169 626
Recouvrement et ventes	7 099 629	32 659 037	42 563 988
	1 015 529 111	1 118 793 853	1 077 819 055
Dépenses			
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	218 656 529	312 128 519	323 316 911
Services ambulatoires	118 325 729	158 188 946	163 219 228
Services diagnostiques et thérapeutiques	238 614 258	254 926 659	40 292 258
Services communautaires	89 011 683	99 181 060	89 194 491
Éducation et recherche	17 921 332	19 504 366	18 563 682
Assurance-maladie	100 771 319	113 009 085	99 617 817
Services de soutien	194 363 391	202 620 308	204 163 822
Services administratifs	36 671 929	35 972 080	52 377 623
Services auxiliaires	1 192 941	2 674 665	1 950 044
	1 015 529 111	1 198 205 688	1 192 695 876
Excédent lié aux activités d'exploitation	-	(79 411 835)	(114 876 821)
Financement du déficit lié aux opérations par le ministère de la Santé (Note 23)		79 411 835	114 876821
Surplus (excédent) annuel d'exploitation avant les sous-mentionnés	-	-	-
Rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures	-	(186 870)	(9 778)
Revenus en capital	15 210 640	178 182 726	9 112 579
Amortissement des immobilisations	(36 000 000)	(33 759 266)	(35 175 076)
Prestations constituées pour congés de maladie	(800 000)	(1 331 200)	(913 700)
Surplus (excédent) annuel	(21 589 360)	$ 142 905 390	$ (26 985 975) $

Sommaire de la section de l'état des résultats
Produits

Les revenus d'exploitation ont augmenté de 40 974 798 $ en comparaison à l'année précédente, étant passés de 1 077 819 055 $ en 2024-2025 à 1 118 793 853 $ en 2025-2026. L'augmentation est composée de financements additionnels requis pour l'octroi budgétaire des pressions budgétaires, les rétroactions salariales en lien aux accords avec les conventions collectives, la continuité des incitatifs aux infirmières (promesse électorale), l'application de prochaines étapes du plan de déploiement du programme de services intégrés des soins de santé primaires, ainsi que des fonds additionnels ponctuels pour l'amélioration de l'expérience patient et employé.

Le tableau suivant démontre les principaux éléments financiers qui ont impacté les revenus :

Explication de produits	**31 mars 2026**	**31 mars 2025**	**Écart**
Total du financement	**1 118 793 853 $**	**1 077 819 055 $**	**40 974 798 $**

Explication des écarts des Produits entre les résultats entre l'année finissant le 31 mars 2026 et l'année précédente

26,9 M$	Financements pour pressions budgétaires
15,2 M$	Ajustement des compensations et augmentations des volumes des médecins liés à l'initiative des soins de santé primaire
7,7 M$	Soutiens financiers par amendement pour initiatives, rétroactions et incitatifs de recrutements
-11,1 M$	Recouvrement par le ministère des Transports et de l'Infrastructure pour projets de rénovations et acquisition en équipements réguliers
1,3 M$	Recouvrement des frais additionnels selon les pressions budgétaires pour les anciens combattants
1,0 M$	Autres recouvrements incluant les contributions des fondations
40,9 M$	**Total des explications des écarts entre l'année courante et l'année précédente**

Les revenus d'exploitation ont obtenu des compensations supplémentaires pour un total de 11 009 498 $, par voie d'amendements budgétaires pour couvrir des dépenses non récurrentes ou liées à des initiatives préapprouvées comparativement au budget soumis. Et plus, des financements ont été recouverts du ministère des Transports et d'Infrastructure en lien avec des projets de rénovation et l'acquisition d'équipement.

Le tableau suivant démontre les principaux éléments financiers qui ont impacté les revenus comparativement au budget :

Explications de Produits	**31 mars 2026**	**Budget**	**Écart**
Total du financement	**1 118 793 863 $**	**1 015 529 111 $**	**103 264 742 $**

Explication des écarts des Produits entre les résultats entre l'année finissant le 31 mars 2026 et le budget d'opération

61,6 M$	Soutiens financiers par amendement pour initiatives, rétroactions et incitatifs de recrutements
13,8 M$	Ajustement des compensations et augmentations des volumes des médecins liés à l'initiative des soins de santé primaire
25,6 M$	Recouvrement par le ministère des Transports et de l'Infrastructure pour projets de rénovations et acquisition en équipements réguliers
2,3 M$	Recouvrement des frais additionnels selon les pressions budgétaires pour les anciens combattants
103,3 M$	**Total des explications des écarts entre l'année courante et le budget**

Dépenses

En 2025-2026, le Réseau continue son engagement pour améliorer l'offre de services à la population, entre autres, en déployant le programme du Réseau de services intégrés, des initiatives de recrutement, de rétention et d'orientation pour le personnel infirmier, de mettre des efforts enfin de renforcer les secteurs de la pharmacie et d'autres services professionnels. Les résultats positifs se font sentir dans plusieurs secteurs hospitaliers. Toutefois, ces améliorations, jumelées aux croissances de coûts indispensables et/ou inévitables, ont occasionné des impacts financiers.

En comparaison à l'année précédente, les dépenses d'exploitation ont augmenté de 5 509 812 $. Les écarts les plus importants sont :

Explications des Dépenses	**31 mars 2026**	**31 mars 2025**	**Écart**
Total des dépenses	1 198 205 688 $	1 192 695 876 $	5 509 812 $
Dépenses liées aux agences de personnels cliniques	44 849 689	78 494 033	(33 644 344) $
Dépenses d'opérations	1 153 355 999	1 114 201 843	39 154 156

Explication des écarts des dépenses d'opération entre les résultats entre l'année finissant le 31 mars 2026 et le budget d'opération:

18,1 M$	Hausse des salaires et la croissance du nombre de personnel, incluant les coûts en orientation, les vacances et autres congés
13,4 M$	Hausse en compensations négociées des médecins et leurs augmentations en volumes de services liés à l'initiative des soins de santé primaire
5,9 M$	Frais de service achetés pour services professionnels en pharmacie, imagerie et radiologies
1,4 M$	Coûts des gardiens de sécurités pour les urgences et les unités de psychiatrie
1,1 M$	Coûts liés aux volumes et inflations liés aux fournitures médicales, chirurgicaux et autres
2,2 M$	Coûts liés aux infrastructures et équipements, incluant les projets
8,1 M$	Dépenses inattendues liées aux rétroactions importantes payées dans l'année, soit dans les banques de vacances et la contribution de l'employeur pour le régime de pension et l'assurance chômage.
-11,1 M$	Coûts reliés aux projets d'infrastructures et équipement compensés pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure
-33,6 M$	Réduction des dépenses liées aux agences de personnels d'agences
5,5 M$	**Total des dépenses opérationnelles en comparaison avec l'année précédente**

En 2025-2026, le Réseau a enregistré des ajustements salariaux significatifs dans certains secteurs cliniques ainsi qu'au niveau du corps médical, ayant un impact totalisant 88,8 millions de dollars en surplus du budget des dépenses. Les augmentations dans les volumes et inflations des autres dépenses, notamment dans les fournitures, les besoins additionnels des gardiens de sécurités et le recours de services achetés pour les professionnels en pharmacie et en imagerie ont eu un impact important sur le budget. Les dépenses de rénovations et d'équipements réguliers de 21,6 millions de dollars recouverts par le ministère des Transports et de l'Infrastructure sont aussi reflétées dans les écarts.

Le tableau suivant explique les écarts des dépenses encourues en lien avec le budget d'opération :

Explications des Dépenses	**31 mars 2026**	**Budget**	**Écart**
Total des dépenses	1 198 205 688 $	1 015 529 111 $	182 676 577 $
Dépenses d'opérations	1 153 355 999	1 015 529 111	137 826 888 $
Dépenses reliées aux agences de personnels cliniques	44 849 689		44 849 689

Explication des écarts des dépenses d'opération entre les résultats entre l'année finissant le 31 mars 2026 et le budget d'opération

47,1 M$	Coûts en salaires, incitatifs de recrutements et rétentions, et rétroactions compensées par amendements budgétaires
27,5 M$	Hausse des salaires et la croissance du nombre de personnel, incluant les coûts en orientation, les vacances et autres congés
14,3 M$	Hausse en compensations négociées des médecins et leurs augmentations en volumes de services liés à l'initiative des soins de santé primaire
2,9 M$	Frais de service achetés pour services professionnels en pharmacie, imagerie et radiologies
6,6 M$	Coûts des gardiens de sécurités pour les urgences et les unités de psychiatrie
4,8 M$	Coûts liés aux volumes et inflations liés aux fournitures médicales, chirurgicaux et autres
5,0 M$	Coûts liés aux infrastructures et équipements, incluant les projets
8,1 M$	Dépenses inattendues liées aux rétroactions soit dans les banques de congés et la contribution de l'employeur pour le régime de pension et l'assurance chômage.
21,6 M$	Coûts reliés aux projets d'infrastructures et équipement compensés pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure
137,8 M$	**Total des dépenses opérationnelles en comparaison avec l'année précédente**
44,8 M$	Coûts excédentaires nécessaires provenant des agences de personnels cliniques
182,7 M$	**Total des dépenses opérationnelles en comparaison avec l'année précédente**

Financement de l'excédent par le ministère de la Santé :

Le financement de l'excédent d'exploitation par le Ministère pour l'année 2025-2026 s'élève à 79 411 835 $.

Prévision

Le Réseau avait prévu que des dépenses supplémentaires seraient nécessaires pour maintenir sa capacité à fournir les niveaux de services requis à la population. Les prévisions initiales s'élevaient à 71,5 millions de dollars, dont 26,5 millions de dollars de déficits d'exploitation et 45,0 millions de dollars de coûts supplémentaires provenant de l'utilisation de personnel d'agence. Un coût imprévu lié aux paiements rétroactifs, estimé à 7,9 millions de dollars, a porté les prévisions à 79,0 millions de dollars.

Réel

L'excédent de 79 411 835 $ s'explique comme suit :

- Personnel d'agence, 44 849 689 $
- Déficit lié aux activités d'exploitation, 26 397 225 $:
  - Augmentation de la rémunération du personnel clinique à la suite des initiatives de recrutement locales et internationales en cours, 8 710 112 $.
  - Augmentation, au cours des dernières années, du nombre de consultations, de procédures médicales et d'examens, ainsi que des dépenses en fournitures médicales, chirurgicales, laboratoire et autres, 8 737 159 $.
  - Extension des services de sécurité aux unités d'urgence et de psychiatrie, 2 764 297 $.
  - Services professionnels externes visant à assurer la continuité des services dans certaines professions confrontées à des difficultés de recrutement, 4 567 496 $, principalement en pharmacie, imagerie et radiologie,
  - Autres dépenses opérationnelles, y compris les équipements, les infrastructures et autres, 1 618 161 $.
- Coûts des avantages sociaux non compensés liés au paiement d'une importante rétroaction en janvier 2026 au montant de 8 164 921 $.
  - Impact de l'augmentation des taux sur les banques d'heures de congé, 4 591 341 $.
  - Paiement rétroactif en janvier 2026 ayant une incidence sur la part de l'employeur du Régime de pensions du Canada et de l'assurance-emploi, 3 573 580 $.

Sommaire exécutif 2025-2026

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026, le Réseau de santé Vitalité rapporte des recettes totales de 1 118 793 853 $ et des dépenses d'exploitation s'élevant à 1 198 205 688 $, pour un résultat déficitaire d'exploitation de 79 411 835 $. Ces coûts excédentaires sont compensés par un financement additionnel du ministère de la Santé (Ministère) afin d'équilibrer à zéro les résultats d'exploitation, avant les autres éléments financiers.

En tenant compte des autres éléments financiers, soit le règlement de fin d'exercice des années précédentes, les revenus en capital pour l'achat d'équipements, l'amortissement des immobilisations et la prestation constituée pour congés de maladie, les états financiers du Réseau affichent un surplus comptable annuel de 142 905 390 $.

En 2025-2026, le Réseau a maintenu son orientation de ses opérations régulières en lien avec ses trois grandes priorités stratégiques; soit améliorer l'accès aux soins de santé primaires, optimiser le cheminement des patients et la performance des hôpitaux, et accompagner nos gestionnaires dans leur leadership. Dans cette poursuite de ses objectifs stratégiques, les prises de décision par la direction en lien avec les initiatives sur les ressources humaines et matérielles continuent d'obtenir des résultats positifs dans les opérations. Considérant que les coûts récurrents générés par ces actions ne sont pas compensés d'emblée par le Ministère, les résultats financiers rapportés sont consistants aux prévisions déficitaires annoncées en début d'année 2025-2026 de 71,5 millions de dollars.

Les revenus de l'année 2025-2026 ont enregistré une augmentation nette de 41,0 millions de dollars en rapport à 2024-2025. Cette augmentation est attribuable aux financements supplémentaires convenus sur le plan budgétaire du Ministère de 49,7 millions de dollars, pour compenser les hausses dans les coûts dus aux augmentations salariales, à l'inflation et à certaines nouvelles initiatives approuvées par le Ministère d'une valeur de 26,5 millions de dollars. La révision des compensations du corps médical, accompagné de la croissance des visites de patients dans le réseau communautaire des services intégrés a eu un impact dans les coûts de 15,5 millions de dollars. Aussi, le Ministère a accordé l'émission d'incitatifs de recrutement et de rétention pour les infirmières, en plus de finaliser les rétroactions des accords des conventions collectives totalisant 7,7 millions de dollars. Les autres revenus ont enregistré un résultat inférieur net de 8,7 millions de dollars expliqué par une baisse de 11,1 millions de dollars dans les recouvrements dans les dépenses de rénovations et d'équipement, compensé par une hausse de 2,4 millions de dollars avec les anciens combattants, les revenus de cafétéria et les contributions des fondations.

Les dépenses totales enregistrent une hausse nette de 5,5 millions de dollars comparativement à 2024-2025. Les dépenses d'exploitation ont connu une croissance équivalente au revenu qui a atteint 39,2 millions de dollars, soit 3,5 %, comparativement à l'année dernière, qui ne fait que couvrir les augmentations annuelles en salaires et inflation. Entretemps, le Réseau continue d'éprouver des difficultés de recrutement dans plusieurs secteurs des services professionnels, entre autres. La stratégie de se tourner vers d'autres sources d'approvisionnement temporaires des ressources, comme les agences de placement de personnel clinique, a été un choix nécessaire en 2025-2026.

En 2025-2026, les coûts opérationnels excédentaires totaux pour le personnel d'agence ont atteint 44,8 millions de dollars ce qui représente une réduction de 33,6 millions de dollars comparativement à l'année précédente. La portion attribuable aux soins directs aux patients représente 39,4 millions de dollars tandis qu'un montant de 5,4 millions de dollars a été requis afin que le Réseau puisse offrir la formation/l'encadrement à l'interne avec des ressources additionnelles pour combler le manque à gagner au niveau des compétences, puisque l'Université de Moncton n'était pas prête et que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick offre une formation incomplète.

Le rapport des états financiers dans son intégralité accompagne cette note d'information.

Situation financière au 31 mars 2026

Le tableau suivant présente la situation financière du Réseau au 31 mars 2026 en trois sections :

- Les actifs financiers composés de l'encaisse, des montants à recevoir et des investissements;
- Les passifs représentant les montants à payer aux fournisseurs, les obligations encourues envers les employés, les obligations à long terme et les revenus reportés;
- Les actifs non financiers démontrent la valeur comptable nette des immobilisations du Réseau et des frais payés d'avance.

	31 mars 2026		31 mars 2025	
Actifs financiers				
Encaisse	13 988 065	$	24 589 577	**$**
Encaisse - fonds en fiducie des patients	105 736		45 123	
Compte à recevoir (Note 3)	151 796 875		162 726 000	
Estimation du règlement de fin d'exercice de la province (Note 4)	3 951 593		3 874 922	
Investissements temporaires (Note 5)	4 657 214		8 396 091	
	174 499 483		199 631 713	
Passifs				
Fonds en fiducie des patients	105 736		45 123	
Comptes et charges à payer (Note 6)	136 764 605		168 373 202	
Revenus reportés (Note 7)	2 857 479		3 869 770	
Revenus reportés en capital (Note 9)	30 515 232		164 544 466	
Avantages sociaux courus (Note 8)	111 367 652		101 235 998	
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (Note 12)	68 884 893		71 178 051	
Obligation liée à la mise hors service d'immobilisation (Note 24)	24 002 936		24 229 406	
	374 498 533		533 476 016	
Dette financière nette	(199 999 050)		(333 844 303)	
Actifs non financiers				
Immobilisations (Note 10)	602 001 640		593 571 389	
Frais payés d'avance et fournitures (Note 11)	17 908 301		17 278 415	
	619 909 941		610 849 804	
Surplus accumulé	419 910 891	$	277 005 502	**$**

Sommaire de la situation financière au 31 mars 2026

Actifs financiers

Durant la dernière année, les comptes d'actifs financiers ont diminué d'un montant de 25,1 millions de dollars comparativement à l'année précédente.

- La diminution de l'encaisse de 10,6 millions de dollars est principalement expliquée par :
  - - 31,6 millions de dollars : diminution des comptes payables à l'effet de réduire l'encaisse;
  - +10,9 millions de dollars : diminution des comptes recevables à l'effet d'augmenter l'encaisse;
  - +10,1 millions de dollars : augmentation des avantages sociaux à l'effet d'augmenter l'encaisse.
- La diminution des comptes à recevoir nette de 10,9 millions de dollars, causée par la réduction des comptes clients avec le Ministère de 12,1 millions de dollars et l'augmentation des autres comptes de 1,2 million de dollars.

Passifs
Le Réseau a terminé l'année avec une diminution de ses passifs de l'ordre de 164,3 millions de dollars. Cette augmentation est expliquée comme suit :

- la diminution des comptes et charges à payer de 31,6 millions de dollars est attribuable à :
  - la diminution pour les salaires à payer courants de 30,9 millions de dollars liée au renversement d'une provision compensatoire mise en place en mars 2025;
  - la diminution des comptes et charges à payer de 0,7 million de dollars.

- la diminution nette des revenus reportés en capital de 134,0 millions de dollars est liée à :
  - la complétion de la phase 4 à l'Hôpital régional Chaleur causant le transfert des travaux en cours vers l'immobilisation et le contribuant au gain dans le surplus accumulé de 158,4 millions de dollars;
  - l'ajout de 24,4 millions de dollars en travaux de construction en cours au Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont pour 11,1 millions de dollars, le début de construction du Centre des jeunes 4,1 millions de dollars, 3,5 millions de dollars pour la phase 5 pour l'Hôpital régional Chaleur et autres travaux en cours pour une valeur nette de 5,7 millions de dollars dans les autres établissements.

- l'augmentation des avantages sociaux de 10,1 millions de dollars, causée par les augmentations des banques d'heures, comme les vacances et les jours fériés de 8,8 millions de dollars et la révision en hausse de l'obligation des congés de maladie de 1,3 million de dollars.

- le remboursement de la dette générant une diminution de 2,3 millions de dollars en lien avec l'obligation du contrat de location-acquisition pour le Centre Hospitalier Restigouche.

La diminution importante des passifs de 159,0 millions de dollars moins la diminution des actifs de 25,1 millions de dollars entraine une diminution de la dette financière nette de 133,9 millions de dollars pour un total de 199 999 050 $ au 31 mars 2026.

Le rapport Évolution de la dette financière nette (rapport des états financiers en annexe) détaille l'augmentation de la dette financière nette (133,9 millions de dollars) par l'entremise des résultats financiers totalisant 142,9 millions de dollars et des mouvements des immobilisations (8,4 millions de dollars) et 0,6 million de dollars pour la réduction des inventaires et payés d'avance.

Actifs non financiers
Durant l'année, le Réseau a fait l'acquisition de 42 189 517 $ en immobilisations :

Hôpital régional Chaleur, en équipement et projet d'expansion	8 537 583 $
Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont - laboratoire de santé publique	7 309 479 $
Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont – projet des pharmacies	3 738 854 $
Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont et les cliniques, en équipement et bâtiment	6 225 449 $
Centre pour Jeunes	4 115 459 $
Centre Hospitalier Restigouche - équipement et l'unité des jeunes	2 714 051 $
Hôpital de Lamèque - équipement pour infrastructure	2 427 469 $
Hôpital de l'enfant Jésus RHSJ† Caraquet - équipements et améliorations locatives	1 792 779 $
Hôtel-Dieu de Saint-Quentin - équipement	1 170 347 $
Hôpital Régional de Campbellton - équipement	966 467 $
Hôpital Stella-Maris-de-Kent - équipements et améliorations locatives	887 607 $
Hôpital de Tracadie – équipements	571 315 $
Hôpital régional d'Edmundston– équipements	90 969 $
Hôpital général de Grand-Sault - équipements	30 004 $
Dons des fondations enregistrés pour des équipements capitaux	1 611 685 $

Section de l'état des résultats

Le tableau ci-dessous démontre les résultats financiers du Réseau pour la période se terminant le 31 mars 2026. Le tableau est divisé en deux sections :

- Le résultat annuel d'opération comprend les revenus en provenance du Ministère, des programmes fédéraux, des revenus de patients (principalement de résidents canadiens hors province et étrangers, les charges non couvertes par le régime de l'Assurance-maladie) et autres revenus de ventes et de recouvrement, moins les dépenses d'exploitation liées à la gestion des divers programmes hospitaliers et des secteurs connexes.

- Le résultat comptable – surplus ou (excédent) est calculé après avoir pris en considération les aspects financiers et les investissements tels que les revenus en capital, l'amortissement des immobilisations, les prestations constituées pour congés de maladie et le rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures avec le Ministère.

Exercice terminé le	Budget	31 mars 2026	31 mars2025
Produits			
Ministère de la Santé	968 812 016	$ 1 048 187 884	$ 998 504 991 **$**
Programmes fédéraux	6 533 092	8 821 253	7 580 450
Revenus de patients	33 084 374	29 125 679	29 169 626
Recouvrement et ventes	7 099 629	32 659 037	42 563 988
	1 015 529 111	1 118 793 853	1 077 819 055
Dépenses			
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	218 656 529	312 128 519	323 316 911
Services ambulatoires	118 325 729	158 188 946	163 219 228
Services diagnostiques et thérapeutiques	238 614 258	254 926 659	40 292 258
Services communautaires	89 011 683	99 181 060	89 194 491
Éducation et recherche	17 921 332	19 504 366	18 563 682
Assurance-maladie	100 771 319	113 009 085	99 617 817
Services de soutien	194 363 391	202 620 308	204 163 822
Services administratifs	36 671 929	35 972 080	52 377 623
Services auxiliaires	1 192 941	2 674 665	1 950 044
	1 015 529 111	1 198 205 688	1 192 695 876
Excédent lié aux activités d'exploitation	-	(79 411 835)	(114 876 821)
Financement du déficit lié aux opérations par le ministère de la Santé (Note 23)		79 411 835	114 876821
Surplus (excédent) annuel d'exploitation avant les sous-mentionnés	-	-	-
Rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures	-	(186 870)	(9 778)
Revenus en capital	15 210 640	178 182 726	9 112 579
Amortissement des immobilisations	(36 000 000)	(33 759 266)	(35 175 076)
Prestations constituées pour congés de maladie	(800 000)	(1 331 200)	(913 700)
Surplus (excédent) annuel	(21 589 360)	$ 142 905 390	$ (26 985 975) $

Sommaire de la section de l'état des résultats
Produits

Les revenus d'exploitation ont augmenté de 40 974 798 $ en comparaison à l'année précédente, étant passés de 1 077 819 055 $ en 2024-2025 à 1 118 793 853 $ en 2025-2026. L'augmentation est composée de financements additionnels requis pour l'octroi budgétaire des pressions budgétaires, les rétroactions salariales en lien aux accords avec les conventions collectives, la continuité des incitatifs aux infirmières (promesse électorale), l'application de prochaines étapes du plan de déploiement du programme de services intégrés des soins de santé primaires, ainsi que des fonds additionnels ponctuels pour l'amélioration de l'expérience patient et employé.

Le tableau suivant démontre les principaux éléments financiers qui ont impacté les revenus :

Explication de produits	**31 mars 2026**	**31 mars 2025**	**Écart**
Total du financement	**1 118 793 853 $**	**1 077 819 055 $**	**40 974 798 $**

Explication des écarts des Produits entre les résultats entre l'année finissant le 31 mars 2026 et l'année précédente

26,9 M$	Financements pour pressions budgétaires
15,2 M$	Ajustement des compensations et augmentations des volumes des médecins liés à l'initiative des soins de santé primaire
7,7 M$	Soutiens financiers par amendement pour initiatives, rétroactions et incitatifs de recrutements
-11,1 M$	Recouvrement par le ministère des Transports et de l'Infrastructure pour projets de rénovations et acquisition en équipements réguliers
1,3 M$	Recouvrement des frais additionnels selon les pressions budgétaires pour les anciens combattants
1,0 M$	Autres recouvrements incluant les contributions des fondations
40,9 M$	**Total des explications des écarts entre l'année courante et l'année précédente**

Les revenus d'exploitation ont obtenu des compensations supplémentaires pour un total de 11 009 498 $, par voie d'amendements budgétaires pour couvrir des dépenses non récurrentes ou liées à des initiatives préapprouvées comparativement au budget soumis. Et plus, des financements ont été recouverts du ministère des Transports et d'Infrastructure en lien avec des projets de rénovation et l'acquisition d'équipement.

Le tableau suivant démontre les principaux éléments financiers qui ont impacté les revenus comparativement au budget :

Explications de Produits	**31 mars 2026**	**Budget**	**Écart**
Total du financement	**1 118 793 863 $**	**1 015 529 111 $**	**103 264 742 $**

Explication des écarts des Produits entre les résultats entre l'année finissant le 31 mars 2026 et le budget d'opération

61,6 M$	Soutiens financiers par amendement pour initiatives, rétroactions et incitatifs de recrutements
13,8 M$	Ajustement des compensations et augmentations des volumes des médecins liés à l'initiative des soins de santé primaire
25,6 M$	Recouvrement par le ministère des Transports et de l'Infrastructure pour projets de rénovations et acquisition en équipements réguliers
2,3 M$	Recouvrement des frais additionnels selon les pressions budgétaires pour les anciens combattants
103,3 M$	**Total des explications des écarts entre l'année courante et le budget**

Dépenses

En 2025-2026, le Réseau continue son engagement pour améliorer l'offre de services à la population, entre autres, en déployant le programme du Réseau de services intégrés, des initiatives de recrutement, de rétention et d'orientation pour le personnel infirmier, de mettre des efforts enfin de renforcer les secteurs de la pharmacie et d'autres services professionnels. Les résultats positifs se font sentir dans plusieurs secteurs hospitaliers. Toutefois, ces améliorations, jumelées aux croissances de coûts indispensables et/ou inévitables, ont occasionné des impacts financiers.

En comparaison à l'année précédente, les dépenses d'exploitation ont augmenté de 5 509 812 $. Les écarts les plus importants sont :

Explications des Dépenses	**31 mars 2026**	**31 mars 2025**	**Écart**
Total des dépenses	1 198 205 688 $	1 192 695 876 $	5 509 812 $
Dépenses liées aux agences de personnels cliniques	44 849 689	78 494 033	(33 644 344) $
Dépenses d'opérations	1 153 355 999	1 114 201 843	39 154 156

Explication des écarts des dépenses d'opération entre les résultats entre l'année finissant le 31 mars 2026 et le budget d'opération:

18,1 M$	Hausse des salaires et la croissance du nombre de personnel, incluant les coûts en orientation, les vacances et autres congés
13,4 M$	Hausse en compensations négociées des médecins et leurs augmentations en volumes de services liés à l'initiative des soins de santé primaire
5,9 M$	Frais de service achetés pour services professionnels en pharmacie, imagerie et radiologies
1,4 M$	Coûts des gardiens de sécurités pour les urgences et les unités de psychiatrie
1,1 M$	Coûts liés aux volumes et inflations liés aux fournitures médicales, chirurgicaux et autres
2,2 M$	Coûts liés aux infrastructures et équipements, incluant les projets
8,1 M$	Dépenses inattendues liées aux rétroactions importantes payées dans l'année, soit dans les banques de vacances et la contribution de l'employeur pour le régime de pension et l'assurance chômage.
-11,1 M$	Coûts reliés aux projets d'infrastructures et équipement compensés pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure
-33,6 M$	Réduction des dépenses liées aux agences de personnels d'agences
5,5 M$	**Total des dépenses opérationnelles en comparaison avec l'année précédente**

En 2025-2026, le Réseau a enregistré des ajustements salariaux significatifs dans certains secteurs cliniques ainsi qu'au niveau du corps médical, ayant un impact totalisant 88,8 millions de dollars en surplus du budget des dépenses. Les augmentations dans les volumes et inflations des autres dépenses, notamment dans les fournitures, les besoins additionnels des gardiens de sécurités et le recours de services achetés pour les professionnels en pharmacie et en imagerie ont eu un impact important sur le budget. Les dépenses de rénovations et d'équipements réguliers de 21,6 millions de dollars recouverts par le ministère des Transports et de l'Infrastructure sont aussi reflétées dans les écarts.

Le tableau suivant explique les écarts des dépenses encourues en lien avec le budget d'opération :

Explications des Dépenses	**31 mars 2026**	**Budget**	**Écart**
Total des dépenses	1 198 205 688 $	1 015 529 111 $	182 676 577 $
Dépenses d'opérations	1 153 355 999	1 015 529 111	137 826 888 $
Dépenses reliées aux agences de personnels cliniques	44 849 689		44 849 689

Explication des écarts des dépenses d'opération entre les résultats entre l'année finissant le 31 mars 2026 et le budget d'opération

47,1 M$	Coûts en salaires, incitatifs de recrutements et rétentions, et rétroactions compensées par amendements budgétaires
27,5 M$	Hausse des salaires et la croissance du nombre de personnel, incluant les coûts en orientation, les vacances et autres congés
14,3 M$	Hausse en compensations négociées des médecins et leurs augmentations en volumes de services liés à l'initiative des soins de santé primaire
2,9 M$	Frais de service achetés pour services professionnels en pharmacie, imagerie et radiologies
6,6 M$	Coûts des gardiens de sécurités pour les urgences et les unités de psychiatrie
4,8 M$	Coûts liés aux volumes et inflations liés aux fournitures médicales, chirurgicaux et autres
5,0 M$	Coûts liés aux infrastructures et équipements, incluant les projets
8,1 M$	Dépenses inattendues liées aux rétroactions soit dans les banques de congés et la contribution de l'employeur pour le régime de pension et l'assurance chômage.
21,6 M$	Coûts reliés aux projets d'infrastructures et équipement compensés pour le ministère des Transports et de l'Infrastructure
137,8 M$	**Total des dépenses opérationnelles en comparaison avec l'année précédente**
44,8 M$	Coûts excédentaires nécessaires provenant des agences de personnels cliniques
182,7 M$	**Total des dépenses opérationnelles en comparaison avec l'année précédente**

Financement de l'excédent par le ministère de la Santé :

Le financement de l'excédent d'exploitation par le Ministère pour l'année 2025-2026 s'élève à 79 411 835 $.

Prévision

Le Réseau avait prévu que des dépenses supplémentaires seraient nécessaires pour maintenir sa capacité à fournir les niveaux de services requis à la population. Les prévisions initiales s'élevaient à 71,5 millions de dollars, dont 26,5 millions de dollars de déficits d'exploitation et 45,0 millions de dollars de coûts supplémentaires provenant de l'utilisation de personnel d'agence. Un coût imprévu lié aux paiements rétroactifs, estimé à 7,9 millions de dollars, a porté les prévisions à 79,0 millions de dollars.

Réel

L'excédent de 79 411 835 $ s'explique comme suit :

- Personnel d'agence, 44 849 689 $
- Déficit lié aux activités d'exploitation, 26 397 225 $:
  - Augmentation de la rémunération du personnel clinique à la suite des initiatives de recrutement locales et internationales en cours, 8 710 112 $.
  - Augmentation, au cours des dernières années, du nombre de consultations, de procédures médicales et d'examens, ainsi que des dépenses en fournitures médicales, chirurgicales, laboratoire et autres, 8 737 159 $.
  - Extension des services de sécurité aux unités d'urgence et de psychiatrie, 2 764 297 $.
  - Services professionnels externes visant à assurer la continuité des services dans certaines professions confrontées à des difficultés de recrutement, 4 567 496 $, principalement en pharmacie, imagerie et radiologie,
  - Autres dépenses opérationnelles, y compris les équipements, les infrastructures et autres, 1 618 161 $.
  - Coûts des avantages sociaux non compensés liés au paiement d'une importante rétroaction en janvier 2026 au montant de 8 164 921 $.
  - Impact de l'augmentation des taux sur les banques d'heures de congé, 4 591 341 $.
  - Paiement rétroactif en janvier 2026 ayant une incidence sur la part de l'employeur du Régime de pensions du Canada et de l'assurance-emploi, 3 573 580 $.

Table des mati¯res

Taux
n/a

Risque de crédit

Risque de liquidité

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Risque de prix autre

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 26 mai 2026

Objet : Gestion des investissements (politique CA-275)

Résultat ou état futur recherché

Cette note vise à informer les membres du comité des finances afin qu'ils puissent analyser trimestriellement le rendement des fonds et la gestion du portefeuille.

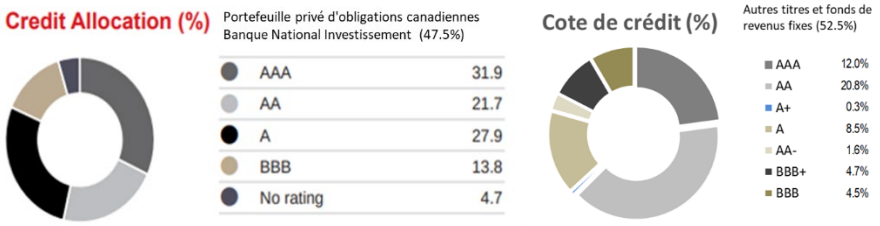
Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Assurer un suivi trimestriel du portefeuille afin d'assurer la bonne gestion des investissements.

Données probantes ou information probante à l'appui

Les placements de 1,1 million de dollars des fonds du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges- L.-Dumont et les placements de 3,6 millions de dollars de l'Hôpital Régional de Campbellton sont administrés par la Financière Banque Nationale.

Les fonds du Centre hospitalier universitaire Dr-Georges- L.-Dumont et de l'Hôpital Régional de Campbellton sont investis séparément et à proportion différentes dans le portefeuille privé d'obligations canadiennes Banque Nationale Investissement (BNI) et dans des titres et fonds en revenu fixe généralement composé de titres et billets provinciaux, bancaires de grandes compagnies canadiennes. Les tableaux ci-dessous démontrent la composition des côtes de crédit pour l'ensemble des fonds administrés.



Les placements pour le Centre hospitalier universitaire Dr-Georges- L.-Dumont ont généré un gain en investissement équivalent à 2,6 % pour l'année, alors que l'Hôpital Régional de Campbellton a atteint un rendement de 0,9 % pour la même période.

Solution ou action proposée

Poursuivre trimestriellement la révision des rendements et assurer que les cotes de rendement ne soient pas inférieures à l'exigence de notation minimale requise selon les lignes directrices de la politique en vigueur.

Risque lié à cette action ou à l'inaction

Assurer le respect des lignes directrices de la politique CA-275 en vigueur.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	x			
Qualité et sécurité	x			
Partenariats	x			
Gestion des risques (analyse légale)	x			
Allocation des ressources (analyse financière)		x		
Impacts politiques	x			
Réputation et communication		x		

Suivi(s) à la décision

Poursuivre les suivis requis afin de respecter l'exigence de notation minimale requise selon les lignes directrices de la politique CA-275 en vigueur et poursuivre la stratégie de décaissement des fonds non partageables.

Agrément Canada

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le(s) critère(s) de la norme Gouvernance d'Agrément Canada suivant(s) :

No de critère	Libellé
3.5.2	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme répartisse les ressources adéquates pour offrir le niveau prévu de services demandés.
3.5.4	L'instance de gouvernance établit les procédures de l'organisme qui sont relatives à l'approbation des placements de capitaux, y compris les achats d'équipements principaux.
3.5.6	L'instance de gouvernance examine régulièrement le rendement financier de l'organisme.

Dimensions de la qualité applicables

Accent sur la population : Travailler avec ma communauté pour prévoir nos besoins et y répondre

Accessibilité : M'offrir des services équitables, en temps opportun

La sécurité : Assurer ma sécurité

Qualité de vie au travail : Prendre soin des personnes qui s'occupent de moi

Services centrés sur l'usager : Collaborer avec moi et ma famille dans le cadre des soins

Continuité des services : Coordonner mes soins dans le continuum de soins

Pertinence : Faire ce qu'il faut pour atteindre les meilleurs résultats

Efficience : Utiliser les ressources le plus adéquatement possible

Motion

Aucune motion nécessaire.

Soumis le 9 mai 2026 par Pierre Michaud, Vice-président – Services corporatifs

	Mars 2026
	BILAN
Actifs financiers*	
Encaisse	13,988,065
Investissements temporaires	4,657,214
Total	**18,645,279**

*Extrait des états financiers

Réconciliation des comptes	**Rendement**	**Opération**	**Fonds non-partageables CHUDGLD**	**Fonds non-partageables HRC**	**Total Vitalité**
Encaisse					
Banque Nationale - Compte d'opération		13,944,482	8,430	35,153	13,988,065
Encaisse		**13,944,482**	**8,430**	**35,153**	**13,988,065**
Investissements temporaires					
À court terme (moins de 12 mois)		**6,706**	**1,098,294**	**3,552,214**	**4,657,214**
UNI - financière					
Compte d'épargne		6,706			6,706
Financière banque nationale					
Effets de commerce					
Titres et fonds à revenu fixe			1,098,294	3,552,214	4,650,508
Investissements temporaires		**6,706**	**1,098,294**	**3,552,214**	**4,657,214**
Total		**13,951,188**	**1,106,724**	**3,587,367**	**18,645,279**

Point 12.3 a)

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 26 mai 2026

Objet : Faits saillants du rapport des auditeurs – audit 2025-2026

Résultat ou état futur recherché

Approbation du rapport des auditeurs externes pour l'exercice financier 2025-2026.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Conformément à la *Loi sur les régies régionales de la santé*, une firme de vérificateurs externes doit vérifier à chaque année, les dossiers, les comptes et les opérations financières de la Régie.

Les états financiers en date du 31 mars 2026 ont été vérifiés par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

À la suite de l'audit, le rapport ci-joint a été préparé par les vérificateurs pour le comité des finances afin de présenter les résultats de l'audit, incluant les sommaires des anomalies, les constats sur les contrôles internes, les questions à communiquer et les opinions d'audit.

De plus, le rapport présente les évaluations des contrôles à l'égard des applications financières.

Données probantes ou information probante à l'appui

Les auditeurs ont émis leur rapport avec une opinion avec réserve. Le fondement de la réserve, reconduite de l'année précédente, est attribuable à la norme introduite le 1er avril 2022, soit l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations (OMHSI). La réserve est basée sur l'incapacité d'obtenir « des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne les montants comptabilisés et les informations fournies ».

Toutefois, leur opinion sur les états financiers est décrite comme suit : « Les états financiers ci-joints donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités, des gains et pertes de réévaluation et de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public » (Annexe 2 – Rapport de l'auditeur indépendant).

Les révisions des anomalies non corrigées dans les états financiers soulignés dans le rapport ne représentent pas un impact significatif dans leur présentation. De plus, aucune anomalie n'a été détectée sur les informations à fournir.

Autre qu'une révision formelle afin d'assurer la comptabilisation adéquate selon les normes comptables des dépenses d'entretien, la révision des contrôles internes n'a détecté aucune déficience importante. Aussi, aucune déficience importante n'a été détectée dans les applications financières (informatique).

L'audit des systèmes financiers informatiques a soulevé deux observations, évalué à risque faible, concernant le refus de fournir des informations confidentielles sur les activités de Cybersécurité par le Bureau du Chef de l'information du Gouvernement du Nouveau-Brunswick et du manque de révisions formelles des groupes ayant des accès privilégiés (administrateurs) aux systèmes d'opérations informatiques de la Province.

Solution ou action proposé

Approbation du plan d'audit pour l'exercice 2025-2026.

Risque lié à cette action ou à l'inaction

Ne pas présenter un rapport d'auditeur comporte plusieurs risques, notamment la non-conformité aux exigences légales ou contractuelles, pouvant affaiblir la gouvernance et la reddition de comptes, limiter la capacité de détecter des erreurs ou irrégularités financières et peut nuire à la crédibilité et à la réputation de l'organisation auprès des parties prenantes.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	x			
Qualité et sécurité	x			
Partenariats	x			
Gestion des risques (analyse légale)		x		
Allocation des ressources (analyse financière)	x	x		
Impacts politiques	x			
Réputation et communication		x		

Suivi(s) à la décision

La lettre d'affirmation de la direction (Annexe 1) doit être dûment signée et soumise à l'auditeur afin d'obtenir le rapport des états financiers officiels, nécessaire pour l'Assemblée générale annuelle le 23 juin 2026.

Agrément Canada

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le(s) critère(s) de la norme Gouvernance d'Agrément Canada suivant(s) :

No de critère	Libellé
3.5.2	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme répartisse les ressources adéquates pour offrir le niveau prévu de services demandés.
3.5.3	L'instance de gouvernance approuve les budgets d'immobilisations et d'exploitation de l'organisme.
3.5.4	L'instance de gouvernance établit les procédures de l'organisme qui sont relatives à l'approbation des placements de capitaux, y compris les achats d'équipements principaux.
3.5.5	L'instance de gouvernance examine régulièrement le système de contrôle financier de l'organisme pour veiller à son intégrité.
3.5.6	L'instance de gouvernance examine régulièrement le rendement financier de l'organisme.
3.5.8	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de systèmes de gestion de l'information efficaces, y compris de systèmes de sécurité de l'information.
3.5.9	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme gère le flux d'information et l'accès à l'information de façon à maximiser la qualité des soins offerts à l'usager.
3.5.10	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme favorise la gérance de l'environnement dans le cadre de ses activités.

Dimensions de la qualité applicables

Accent sur la population : Travailler avec ma communauté pour prévoir nos besoins et y répondre

Accessibilité : M'offrir des services équitables, en temps opportun

La sécurité : Assurer ma sécurité

Qualité de vie au travail : Prendre soin des personnes qui s'occupent de moi

Services centrés sur l'usager : Collaborer avec moi et ma famille dans le cadre des soins

Continuité des services : Coordonner mes soins dans le continuum de soins

Pertinence : Faire ce qu'il faut pour atteindre les meilleurs résultats

Efficience : Utiliser les ressources le plus adéquatement possible

Motion

Proposée et appuyée

Et résolu que le comité des finances adopte le rapport des auditeurs pour l'exercice financier 2025-2026 tel qu'il est présenté.

Adoptée

Soumis le 24 mai 2026 par Pierre Michaud, Vice-président – Services corporatifs



Rapport au conseil d'administration – Communication des résultats des travaux d'audit

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

Raymond Chabot Grant Thornton

L'instinct de la croissance[MC]

Réseau de Santé Vitalité Health Network

Confidentiel

Raymond Chabot Grant Thornton

Le

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2K9

T 506 739-1144

Conseil d'administration
Réseau de Santé Vitalité Health Network
275, rue Main
Bureau 600
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 1A9

Mesdames,
Messieurs

L'objectif de ce document, et de la réunion où nous discuterons de son contenu, est d'amorcer un dialogue avec vous sur notre audit des états financiers de Réseau de Santé Vitalité Health Network (ci-après « l'établissement ») pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

Ce rapport présente un aperçu des résultats de nos travaux d'audit, notamment des commentaires sur les anomalies, sur les principales méthodes comptables, sur les estimations comptables de nature sensible et sur d'autres faits.

Le présent rapport a été préparé conformément aux exigences de la Norme canadienne d'audit (NCA) 260, *Communication avec les responsables de la gouvernance.* Il est destiné uniquement à l'usage des responsables de la gouvernance et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

Nous remercions la direction et le personnel de l'établissement pour leur collaboration dans le cadre de nos travaux d'audit.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à nous en faire part lors de notre prochaine réunion.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

XXX, CPA
Associé responsable de la mission

PROJET
PROJET © Raymond Chabot Grant Thornton

Table des matières

Page

1. État des travaux d'audit 1
   - 1.1 Statut de l'audit 1
   - 1.2 Indépendance 1
2. Résultats des travaux d'audit 2
   - 2.1 Stratégie d'audit prévue 2
   - 2.2 Sommaire des anomalies dans les États financiers 2
     - 2.2.1 Anomalies non corrigées 2
   - 2.3 Sommaire des anomalies liées aux informations à fournir 2
3. Contrôle interne 3
4. Questions à communiquer 4
   - 4.1 Opérations importantes 4
   - 4.2 Estimations comptables et informations à fournir de nature sensible 4
   - 4.3 Fraudes et actes illégaux 5
   - 4.4 Collaboration au cours de l'audit 5
   - 4.5 Éventualités 5
   - 4.6 Rapport de l'auditeur indépendant 5

Annexe 1 Lettre d'affirmation de la direction

Annexe 2 Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers

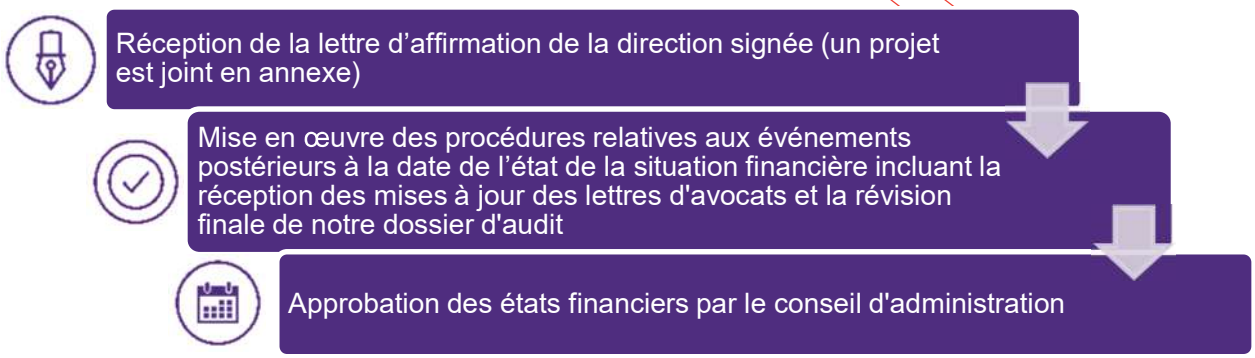
Annexe 3 Évaluation des contrôles à l'égard des applications financières

PROJET © Raymond Chabot Grant Thornton PROJET

1. État des travaux d'audit

1.1 STATUT DE L'AUDIT

Nous avons pratiquement achevé nos travaux d'audit. Les éléments ci-dessous doivent être complétés avant que nous puissions dater notre rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers :



1.2 INDÉPENDANCE

Nous vous avons fourni des informations sur notre processus de surveillance et de maintien de l'indépendance et avons confirmé notre indépendance le 13 février 2026. En date du présent rapport, nous confirmons à nouveau que nous sommes indépendants par rapport à l'établissement.

PROJET
PROJET © Raymond Grant Thornton

2. Résultats des travaux d'audit

2.1 STRATÉGIE D'AUDIT PRÉVUE

Nous avons mis en œuvre notre stratégie d'audit conformément au plan qui vous avait été présenté le 24 mars 2026 et nous n'avons pas eu besoin d'y apporter de modifications importantes.

2.2 SOMMAIRE DES ANOMALIES DANS LES ÉTATS FINANCIERS

2.2.1 Anomalies non corrigées

Les anomalies non corrigées ci-dessous ont été détectées au cours de nos travaux d'audit :

Anomalies non corrigées	Surévaluation (sous-évaluation)			
	Actifs ($)	Passifs ($)	Surplus (déficits) cumulés de début ($)	Résultats ($)
Pour ajuster les revenus reportés des années antérieures et de l'année courante		1 845 187 $	(2 857 479 $)	1 012 292 $
Total des anomalies non corrigées		**1 845 187 $**	**(2 857 479 $)**	**1 012 292 $**

Autres anomalies de présentation

Nous avons discuté des anomalies non corrigées avec la direction. La correction n'a pas été effectuée pour la raison suivante :

- La direction croit qu'elles ne sont pas assez significatives pour justifier une correction.

2.3 SOMMAIRE DES ANOMALIES LIÉES AUX INFORMATIONS À FOURNIR

Aucune anomalie non corrigée n'a été détectée au cours de nos travaux d'audit concernant les informations à fournir.

PROJET
Raymond Chabot Grant Thornton

3. Contrôle interne

Conformément aux normes d'audit, si nous constatons des déficiences du contrôle interne, nous devons communiquer celles que nous jugeons importantes. Un audit ne vise cependant pas à fournir une assurance à l'égard du contrôle interne.

Au cours de nos travaux d'audit, nous avons détecté une déficience du contrôle interne :

- Nous avons relevé que certaines dépenses d'entretien avaient été initialement comptabilisées en charges, alors qu'elles présentaient des caractéristiques justifiant leur capitalisation. Nous recommandons la mise en place d'une procédure formalisée d'analyse et de révision afin de préciser les critères applicables et d'assurer un traitement comptable cohérent.

Aucune déficience importante du contrôle interne n'a été relevée lors de l'audit portant sur les applications financières, comme l'indique le rapport sur l'audit des applications financières joint en annexe.

PROJET
Raymond Chabot Grant Thornton
PROJET

4. Questions à communiquer

Dans le cadre de l'audit, nous avons constaté les éléments importants suivants dont nous aimerions discuter :



4.1 OPÉRATIONS IMPORTANTES

Au cours de notre audit, nous avons relevé l'opération importante ci-dessous :

- Le Réseau a comptabilisé un recevable pour un financement par le ministère de la Santé pour équilibrer le déficit lié aux opérations d'un montant total de 79 411 835 $.

4.2 ESTIMATIONS COMPTABLES ET INFORMATIONS À FOURNIR DE NATURE SENSIBLE

Au cours de notre audit, nous avons relevé les estimations comptables et informations à fournir de nature sensible suivantes :

- Obligation des prestations constituées pour congés de maladie :

  L'obligation des prestations constituées pour les congés de maladie a passé de 48 751 200 $ en 2025 à 50 082 400 $ en 2026. Le taux d'actualisation a augmenté de 4,26 % à 4,58 % et l'âge de la retraite a augmenté de 60 ans à 61 ans. Le taux de croissance des salaires a changé pour les employés ayant un contrat SCFP, le Réseau a choisi de présumer que le taux salarial horaire augmentera de 1,30 $ par heure en 2026, 1,60 $ par heure en 2027 puis à un taux de 2,5 % par année par la suite. Pour les autres employés, les salaires annuels sont présumés augmenter à un taux de 2,25 % par année pendant deux ans, à un taux de 2,00 % par année pendant un an, et à un taux de 2,5 % par année par la suite comparativement à 4,0 % par année, pendant deux ans, et 2,35 % par année par la suite pour 2025.

- Obligation liée à la mise hors service d'immobilisation :

  L'obligation liée à la mise hors service d'immobilisation a été estimée à 24 002 936 $.

PROJET
Raymond Chabot Grant Thornton

- Provision pour ajustement de salaires rétroactifs en lien avec les conventions collectives échues :

  En date du 31 mars 2026, une convention collective est échue. La convention collective du Syndicat des employé(e)s public et privé du Nouveau-Brunswick visant le groupe des professionnels de la science médicale est échue depuis le 31 mars 2024. Au 31 mars 2026 et 2025, une provision basée sur les meilleures estimations de la direction a été comptabilisée aux états financiers à cet égard.

4.3 FRAUDES ET ACTES ILLÉGAUX

Nos procédures n'ont détecté aucune fraude et nous n'avons pas obtenu d'informations indiquant la possibilité qu'une fraude ait été commise. Nos procédures n'ont pas non plus permis de relever des cas de non-conformité aux textes légaux et réglementaires.

4.4 COLLABORATION AU COURS DE L'AUDIT

Nous avons reçu une très bonne collaboration de la direction et des employés de l'établissement. Nous avons eu accès à tous les livres de comptes et autres documents nécessaires à la réalisation de nos missions d'audit, et toute question que nous avons soulevée a fait l'objet d'entretiens avec la direction et a été réglée à notre satisfaction.

4.5 ÉVENTUALITÉS

Le Réseau fait l'objet de poursuites, une provision basée sur les meilleures estimations de la direction a été comptabilisée aux états financiers à cet égard.

4.6 RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le Réseau a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état de la situation financière aux 31 mars 2026 et 2025. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne les montants comptabilisés et les informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations aux 31 mars 2026 et 2025, aux surplus cumulés au 1er avril 2025 et 2024 et aux 31 mars 2026 et 2025. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2026, comme nous l'avions fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

PROJET
PROJET © Raymond Chabot Grant Thornton

Annexe 1
Lettre d'affirmation de la direction

PROJET

Réseau de Santé Vitalité

Le

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick) E3V 2K9

Bonjour,

La présente lettre d'affirmation vous est fournie dans le cadre de votre audit des états financiers de Réseau de Santé Vitalité (ci-après l'« entité ») au 31 mars 2026 et pour l'exercice terminé à cette date, aux fins de l'expression d'une opinion indiquant si les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Nous confirmons ce qui suit, à notre connaissance et en toute bonne foi, ayant fait toutes les demandes d'informations que nous avons jugées nécessaires pour être adéquatement informés :

États financiers

- Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités, définies dans les conditions de la mission d'audit, quant à la préparation des états financiers conformément aux NCCSP; en particulier, les états financiers donnent une image fidèle conformément aux NCCSP.
- Les méthodes, les hypothèses importantes et les données utilisées aux fins de l'établissement des estimations comptables et des informations y afférentes sont appropriées afin de permettre une comptabilisation, une évaluation ou une fourniture d'informations conformes au référentiel d'information financière applicable.
- Pour l'estimation comptable de la provision pour créances douteuses, de la provision pour passifs éventuels, de la provision pour les ajustements de salaires rétroactifs, des estimations du règlement de fin d'exercice, de l'obligation des prestations constituées pour congés de maladie, de l'obligation liée à la mise hors service des immobilisations et de la durée de la vie utile des immobilisations, nous avons pris en compte toutes les informations pertinentes dont nous avions connaissance afin de porter les jugements importants nécessaires pour l'établir.
- Les relations et opérations avec des parties liées ont été correctement comptabilisées et ont été communiquées conformément aux exigences des NCCSP.

PROJET

- Tous les événements postérieurs à la date des états financiers pour lesquels les NCCSP exigent un ajustement ou la fourniture d'informations ont fait l'objet d'ajustements ou d'informations dans les états financiers.

- L'incidence des anomalies non corrigées, considérées individuellement ou collectivement, est non significative par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble. Une liste des anomalies non corrigées est jointe à la lettre d'affirmation.

- Tous les procès (en demande ou en défense) devant tous les tribunaux, quelle que soit leur juridiction, ainsi que tous les litiges, plaintes et réclamations, actuels ou éventuels auxquels l'entité est ou pourrait être partie, y compris ceux qui n'ont pas fait l'objet de discussions avec les conseillers juridiques externes et internes de l'entité, venus à notre connaissance et dont les incidences devraient être prises en compte lors de la préparation des états financiers ont été correctement comptabilisés ou communiqués conformément aux NCCSP.

- Tous les passifs, les éventualités et les engagements relatifs aux éléments environnementaux ont été correctement comptabilisés et ont été communiqués conformément aux NCCSP. La valeur comptable des actifs tient compte adéquatement, le cas échéant, des répercussions des éléments environnementaux.

- Nous avons produit tous les formulaires et fourni les attestations prévues dans le cadre de l'aide gouvernementale et nous n'avons connaissance d'aucun fait pouvant contredire ou remettre en doute les informations fournies dans ceux-ci.

- Nous reconnaissons que vous ne fournissez pas une assurance spécifique en ce qui concerne l'aide gouvernementale comptabilisée ni une garantie de l'acceptation par les administrations fiscales des montants demandés. Votre travail a été effectué dans le cadre des états financiers pris dans leur ensemble.

- Tous les gains ou pertes éventuels et tous les autres passifs, y compris ceux associés à des garanties écrites ou verbales, vous ont été communiqués et sont reflétés dans les états financiers conformément au référentiel d'information financière applicable.

- L'entité possède des titres de propriété valables sur tous les actifs qu'elle détient, et les privilèges et charges les grevant sont communiqués dans les états financiers conformément au référentiel d'information financière applicable.

- Toutes les clauses des engagements contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers, y compris toutes les clauses restrictives, conditions ou autres exigences dont sont assorties les dettes en cours ont été respectées.

- Toutes les clauses des engagements contractuels dont le non-respect pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers, y compris toutes les clauses restrictives, conditions ou autres exigences dont sont assorties les dettes en cours ont été respectées.

Informations fournies

- Nous vous avons fourni :

PROJET

- l'accès à toutes les informations dont nous avons connaissance et qui sont pertinentes pour la préparation des états financiers, notamment les documents comptables, les pièces justificatives et d'autres éléments d'information.
- les informations additionnelles que vous nous avez demandées aux fins de l'audit.
- l'accès sans restriction aux personnes au sein de l'entité auprès desquelles il fallait, selon vous, obtenir des éléments probants.

- Toutes les opérations ont été comptabilisées dans les documents comptables et sont reflétées dans les états financiers. Nous avons approuvé les régularisations que vous nous avez proposées et celles-ci seront enregistrées dans les documents comptables de l'entité.
- Nous reconnaissons être responsables de la conception, de la mise en place et du maintien du contrôle interne destiné à prévenir et à détecter les fraudes.
- Nous vous avons communiqué les résultats de notre évaluation du risque que les états financiers puissent contenir des anomalies significatives résultant de fraudes.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations sur les fraudes avérées ou suspectées dont nous avons connaissance, qui concernent l'entité et qui impliquent :
  - la direction.
  - des employés ayant un rôle important dans le contrôle interne.
  - d'autres personnes, dès lors que la fraude pourrait avoir un effet significatif sur les états financiers.
- Nous vous avons communiqué toutes les informations relatives aux allégations ou aux soupçons de fraude ayant une incidence sur les états financiers de l'entité, portées à notre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des autorités de réglementation ou d'autres personnes.
- Nous vous avons communiqué tous les cas effectifs ou potentiels de non-conformité par rapport aux textes légaux et réglementaires dont les conséquences devraient être prises en compte lors de l'établissement des états financiers.
- Nous vous avons communiqué l'identité des parties liées à l'entité et toutes les relations et opérations avec des parties liées dont nous sommes au courant, y compris les accords parallèles que comportent ces opérations.
- Nous vous avons communiqué toutes les déficiences de contrôle interne dont nous avons connaissance.
- Nous vous avons informés de toutes les opérations non monétaires significatives ou les opérations sans contrepartie significatives conclues par l'entité au cours de la période de présentation de l'information financière considérée.

PROJET

- Nous vous avons fourni l'accès à tous les procès-verbaux des assemblées des actionnaires de l'entité et des réunions de la direction et de celles des responsables de la gouvernance. Nous vous avons aussi informés des questions traitées lors de ces assemblées et réunions, lorsque les procès-verbaux ne sont pas encore disponibles ou ne sont pas à jour.

Autres informations

- Nous vous fournirons la version définitive du ou des documents constituant le rapport annuel de l'entité lorsqu'elle sera disponible, et avant publication, le cas échéant.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

_____
Nom en lettres moulées

_____ _____
Signature Titre

_____
Nom en lettres moulées

_____ _____
Signature Titre

PROJET
PROJET © Raymond Chabot Grant Thornton

SOMMAIRE DES ANOMALIES DANS LES ÉTATS FINANCIERS

Anomalies non corrigées

Les anomalies non corrigées ci-dessous ont été détectées au cours de nos travaux d'audit :

Anomalies non corrigées	Surévaluation (sous-évaluation)			
	Actifs ($)	Passifs ($)	Surplus (déficits) cumulés de début ($)	Résultats ($)
Pour ajuster les revenus reportés des années antérieures et de l'année courante		1 845 187 $	(2 857 479 $)	1 012 292 $
Total des anomalies non corrigées		**1 845 187 $**	**(2 857 479 $)**	**1 012 292 $**

Nous avons discuté des anomalies non corrigées avec la direction. La correction n'a pas été effectuée pour la raison suivante :

- La direction croit qu'elles ne sont pas assez significatives pour justifier une correction.

Annexe 2
Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers

PROJET

Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
507, rue Victoria
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
E3V 2K9

T 506 739-1144

Aux membres du conseil d'administration du
Réseau de Santé Vitalité
(Régie régionale de la Santé A)
Au ministre de la Santé
Province du Nouveau-Brunswick

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Réseau de Santé Vitalité (Régie régionale de la Santé A) (ci-après « le Réseau ») inclus dans la section auditée du rapport financier annuel, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, des surplus cumulés, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités, des gains et pertes de réévaluation et de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Réseau a comptabilisé un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'état de la situation financière aux 31 mars 2026 et 2025. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne les montants comptabilisés et les informations fournies sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations aux 31 mars 2026 et 2025, aux surplus cumulés au 1er avril 2025 et 2024 et aux 31 mars 2026 et 2025. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2026, comme nous l'avions fait pour les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

PROJET
PROJET Raymond Chabot Grant Thornton

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Réseau conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Réseau ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Réseau.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

– nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour

PROJET © Raymond Chabot Grant Thornton PROJET

fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

– nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Réseau;

– nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

– nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Réseau à cesser son exploitation;

– nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmundston
Le

PROJET © Raymond Chabot Grant Thornton PROJET

Annexe 3
Évaluation des contrôles à l'égard des applications financières

PROJET



Rapport

Évaluation des contrôles à l'égard des applications financières

Raymond Chabot Grant Thornton

Le 26 mai 2026

Présenté à :

Réseau de Santé Vitalité

Résultats des travaux CGI

CONTEXTE

Dans le cadre du processus d'audit annuel des états financiers de Réseau de Santé Vitalité (ci-après l'« entité »), Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) a procédé à l'évaluation des contrôles généraux des technologies de l'information de l'entité (ci-après les « CGTI »).

Les objectifs de contrôles sélectionnés lors des travaux TI sont en lien avec les états financiers. Quoique les contrôles TI de nature opérationnelle soient importants, ils n'ont pas été couverts par ces travaux TI.

ÉTENDUE DES TRAVAUX

Considérant que l'audit TI était effectué dans le cadre de la préparation des états financiers, les applications et processus audités sont en lien avec cette prémisse. Les composantes TI sélectionnées sont :

		Audit des CGI			
Applications	**Détails**	Gestion de la sécurité	Sécurité des accès	Gestion des changements	Traitement en lot
Meditech - Module financier	Module financier - Grand livre et finance	α	α	-	-
Meditech - Module Paie	Paie	α	α	-	-
Meditech - Material et Management	Bons de commande	α	α	-	-
Meditech - Module AP et AR	Comptes à payer / Comptes à recevoir	α	α		
Active Directory	Répertoire central des utilisateurs	α	α	-	-

Travaux – Cybersécurité

La technologie joue un rôle important au sein des entités, ce qui peut entraîner des risques liés à la cybersécurité. Au cours de notre mission, nous avons procédé à l'évaluation de l'exposition au risque de cybersécurité de l'entité par l'entremise d'un formulaire de cybersécurité, et avons pris connaissance des contrôles mis en place par l'entité afin de mitiger les risques liés à la cybersécurité. Cette évaluation ne constitue en aucun cas une évaluation exhaustive de la posture de l'entité en matière de cybersécurité et nous n'avons pas procédé à l'évaluation de la conception et du fonctionnement efficace des contrôles identifiés. Les objectifs de contrôles suivants ont fait l'objet de notre évaluation :

Gestion de la Cybersécurité	
Politiques et procédures en matière de cybersécurité	Sensibilisation des employés en matière de cybersécurité
Gestion des mises à jour de sécurité	Outils de surveillance et de protection des systèmes
Gestion des incidents et des vulnérabilités	Gestion des sauvegardes

PROJET
PROJET © Raymond Chabot Grant Thornton

RÉSULTATS DE NOTRE ÉVALUATION

Méthodologie

Sur la base de notre évaluation, nous avons deux (**2) observations** dans le cadre de nos travaux de cette année.

Le niveau de gravité d'une observation est déterminé en combinant l'évaluation de sa probabilité d'occurrence et de son impact sur la production de l'information financière.

Risque élevé	Ces observations comportent un risque élevé et devraient être priorisées.
Risque moyen	Ces observations comportent un risque moyen et devraient être réglées assez rapidement.
Risque faible	Ces observations comportent un risque faible, mais devraient être réglées afin de respecter les meilleures pratiques.

La cartographie suivante présente le niveau de gravité des observations identifiées dans le présent mandat :

Cartographie des observations par niveau de risque*

Risque Faible	Risque Moyen	Risque Élevé
2 Observations	-	-

* Cellules rouges : Déficiences importantes
Cellules orange et vertes : Déficiences

Déficiences corrigées pendant la période auditée

- Nous avons noté qu'il n'y avait pas de revue formelle des activités effectuées par les utilisateurs disposant d'un accès administrateur de sécurité.

  RCGT : Une revue des actions commises par les utilisateurs disposant d'un accès administrateur de sécurité a été mise en place pendant la période. RCGT considère cette déficience corrigée.

- Nous avons noté que les accès ne sont pas toujours désactivés en temps opportun.

  RCGT : Selon notre test effectué sur un départ, celui-ci a été désactivé en temps opportun. RCGT considère cette déficience corrigée.

PROJET
Raymond Chabot Grant Thornton

DÉTAIL DES OBSERVATIONS IDENTIFIÉES DANS LES CGI

Observations	Risques	Plan d'action de la direction	Année de l'observation	Niveau de l'observation	Niveau de risque
Gestion de la sécurité					
1. Service Nouveau-Brunswick indique avoir procédé à un test d'intrusion général du réseau. Cependant, aucune preuve n'a été remise à l'auditeur pour valider ce fait. De plus, selon Service Nouveau-Brunswick, le test n'était pas spécifique sur les serveurs et l'application de Santé Vitalité.	Risque d'accès à distance non autorisés aux systèmes et aux données, et de déni d'utilisation des systèmes et données.	Le système informatique du Réseau de Santé Vitalité réside dans le système global du Gouvernement du N.-B. La gouvernance de la gestion des risques liés à la Cybersécurité repose sur le Bureau du Chef d'information (BCI) sous Finance et Conseil du Trésor. Le BCI fait des tests d'intrusion, avec le support d'une firme spécialisée, pour l'ensemble de réseau, dont certains ont été exécutés entre le 8 et le 19 décembre 2025. Le directeur principal a confirmé par courriel que les procédures sont en place, bien que des tests n'ont pas été exécutés spécifiquement pour le Réseau de Santé Vitalité au cours de l'année 2025-2026.	**2026**	**Déficience**	**Faible**

PROJET © Raymond Chabot Grant Thornton LLP PROJET

Observations	Risques	Plan d'action de la direction	Année de l'observation	Niveau de l'observation	Niveau de risque
Sécurité des accès					
2. Concernant l'application Meditech, un processus de revue des accès existe et est exécuté trois fois par an. Celui-ci concerne les droits d'accès aux finances. Cependant, il n'y a pas de revue des accès privilégiés (ex. MIS.USER.ee) Concernant le réseau (AD), aucune revue formelle des groupes à privilèges n'est réalisée, incluant les accès à la voûte des mots de passe.	Risque d'accès non autorisés aux systèmes et aux données, et de déni d'utilisation des systèmes et données.	Le groupe informatique Service N.-B. est mandaté à la gestion des applications et des services aux usagers pour le Réseau Vitalité. Leurs accès administrateurs sont nécessaires afin d'effectuer des tâches de mise à jour ou actions correctives aux applications. La procédure de la gestion des accès a déjà été démontrée, comme par exemple, leur attribution d'accès temporaire pour des applications avec informations confidentielles et/ou financières. Il a été démontré que seulement les employés actifs sont attribués des accès d'utilisateurs – administrateurs, tout changement d'emploi de l'employé déclenche un retrait de ses accès. Action : Analyser la possibilité d'établir une revue formelle par SNB IT pour les divers groupes d'employés qui possèdent des droits des accès liés avec Vitalité.	**2026**	**Déficience**	**Faible**

PROJET © Raymond Chabot Grant Thornton



PROJET

rcgt.com

Raymond Chabot Grant Thornton

Certification | Fiscalité | Conseil

Point 12.4.1 a)

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 26 mai 2026

Objet : Évaluation des vérificateurs externes et recommandation de la nomination annuelle des vérificateurs externes

Résultat ou état futur recherché

Reconduire le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des états financiers du Réseau de santé Vitalité afin de maintenir la santé financière et sa crédibilité.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Selon l'article B.22.0 des règlements administratifs du Réseau de santé Vitalité et de l'article 53 de la *Loi sur les Régies régionales de la santé*, la Régie doit mandater un audit des états financiers sur une base annuelle par un auditeur indépendant. Le Conseil d'administration doit nommer la firme comptable lors de son Assemblée générale annuelle.

Données probantes ou information probante à l'appui

Permettre de garantir que les vérificateurs externes sont qualifiés et capables de fournir des audits de haute qualité, renforçant ainsi la confiance et la transparence financière du Réseau de santé Vitalité.

En 2024, le Réseau a conclu une entente de trois ans débutant le 1er avril 2024 avec la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton. En 2026-2027, cette entente commencera sa troisième et dernière année du mandat d'audit.

Solution ou action proposée

Reconduire le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des états financiers du Réseau de santé Vitalité pour l'année financière se terminant le 31 mars 2027.

Risque lié à cette action ou à l'inaction

Le non-respect de l'article B.22.0 des règlements du Réseau de santé Vitalité et de l'article 53 de la *Loi sur les régies régionales de la santé*.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique			x	
Qualité et sécurité			x	
Partenariats	x			
Gestion des risques (analyse légale)			x	
Allocation des ressources (analyse financière)		x		
Impacts politiques			x	
Réputation et communication			x	

Suivi(s) à la décision

La firme Raymond Chabot Grant Thornton devra être avisée de la décision de reconduire le mandat pour leurs services pour l'année financière se terminant le 31 mars 2027.

Agrément Canada

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le(s) critère(s) de la norme Gouvernance d'Agrément Canada suivant(s) :

No de critère	Libellé
3.5.2	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme répartisse les ressources adéquates pour offrir le niveau prévu de services demandés.
3.5.6	L'instance de gouvernance examine régulièrement le rendement financier de l'organisme.

Dimensions de la qualité applicables

Accent sur la population : Travailler avec ma communauté pour prévoir nos besoins et y répondre

Accessibilité : M'offrir des services équitables, en temps opportun

La sécurité : Assurer ma sécurité

Qualité de vie au travail : Prendre soin des personnes qui s'occupent de moi

Services centrés sur l'usager : Collaborer avec moi et ma famille dans le cadre des soins

Continuité des services : Coordonner mes soins dans le continuum de soins

Pertinence : Faire ce qu'il faut pour atteindre les meilleurs résultats

Efficience : Utiliser les ressources le plus adéquatement possible

Motion

Proposée et appuyée

Et résolu que le comité des finances approuve la recommandation de reconduire le mandat de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour la vérification des états financiers du Réseau de santé Vitalité pour l’année financière se terminant le 31 mars 2027.

Adoptée

Soumis le 24 mai 2026 par Pierre Michaud, Vice-président – Services corporatifs

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 26 mai 2026

Objet : Obtenir l'approbation pour le renouvellement de l'entente avec des vérificateurs externes

Résultat ou état futur recherché

Mandater un auditeur externe pour les années 2027-2028 et subséquentes selon les règles établies par la *Loi sur la passation des marchés publics*.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Selon l'article B.22.0 des règlements administratifs du Réseau de santé Vitalité et de l'article 53 de la *Loi sur les Régies régionales de la santé*, la Régie doit mandater un audit des états financiers sur une base annuelle par un auditeur indépendant. Le Conseil d'administration doit nommer la firme comptable lors de son Assemblée générale annuelle.

En 2024, une entente de trois (3) ans a été accordée à la firme Raymond Chabot Grant Thornton. L'année 2026-2027 sera la dernière année de l'entente. Une nouvelle entente doit être mise en place au plus tard au printemps 2027, afin que le mandat débute avec la nomination de l'auditeur lors de l'Assemblée générale prévue en juin 2027.

Données probantes ou information probante à l'appui

Permettre de garantir que les vérificateurs externes sont qualifiés et capables de fournir des audits de haute qualité, renforçant ainsi la confiance et la transparence financière du Réseau de santé Vitalité.

Le Réseau de Santé Vitalité doit respecter la *Loi sur la passation des marchés publics*. Selon la loi, les seuils sont déterminés selon divers règlements sur les biens et services, et les services de construction en autre. Elle établit aussi d'autres seuils pour les entités du secteur public élargi, qui comprend les accords commerciaux en lien avec l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG).

Le Réseau détermine le besoin du service d'audit et estime la valeur commerciale pour un renouvellement d'entente. L'accord AECG établit une exemption avec un seuil maximal de 368 000 $ pour ce type de service comptable, sans devoir passer par le processus établi de compétition commerciale (appel d'offres). Toutefois, si la valeur commerciale du besoin dépasse ce seuil, un processus normal d'appel d'offres devra être enclenché et qui prendra plusieurs mois.

La valeur commerciale du besoin comprend tous les coûts associés au service, incluant dans le mandat, la durée et les options de renouvellement.

Solutions ou actions proposées

Les prochaines étapes proposées pour obtenir une entente, selon les règles de la *Loi sur la passation des marchés publics*, sont:

1) Le comité des finances devra établir :
    a. Les critères du mandat tels que :
        i. Le type d'audit : Mission d'audit;
        ii. Évaluation du contrôle interne;
        iii. Conseiller sur les nouvelles normes;
        iv. Auditer le système financier informatique;
        v. Présentation d'un plan d'audit par la firme comptable.
    b. La durée du mandat, en général, les ententes sont de 3 à 5 ans.
    c. Estimer la valeur de l'entente selon les critères établis.

2) Obtenir l'approbation du Conseil d'administration afin de procéder avec le processus de renouvellement d'une entente, prévue le 23 juin prochain.

3) Mandater le Réseau pour débuter avec le processus d'achat :
    a. Si la valeur est inférieure à 368 000 $: émettre l'exemption et engager une entente gré à gré;
    b. Si la valeur est supérieure à 368 000 $: procéder avec le processus d'appel d'offres.

4) Le Réseau devra proposer la meilleure offre au comité des finances et le Conseil d'administration dans un délai raisonnable pour être prêt pour la nomination de l'auditeur lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Risque lié à cette action ou à l'inaction

Le non-respect de l'article B.22.0 des règlements du Réseau de santé Vitalité et de l'article 53 de la *Loi sur les régies régionales de la santé*.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique			x	
Qualité et sécurité			x	
Partenariats	x			
Gestion des risques (analyse légale)			x	
Allocation des ressources (analyse financière)		x		
Impacts politiques			x	
Réputation et communication			x	

Suivi(s) à la décision

Suivre les étapes d'approvisionnement telles que proposées et approuvées afin d'obtenir une entente ferme avec une firme de vérificateurs externes réputée pour être présentée au comité des finances à la rencontre prévue en mars 2027.

Agrément Canada

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le(s) critère(s) de la norme Gouvernance d'Agrément Canada suivant(s) :

No de critère	Libellé
3.5.2	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme répartisse les ressources adéquates pour offrir le niveau prévu de services demandés.
3.5.6	L'instance de gouvernance examine régulièrement le rendement financier de l'organisme.

Dimensions de la qualité applicables

Accent sur la population : Travailler avec ma communauté pour prévoir nos besoins et y répondre

Accessibilité : M'offrir des services équitables, en temps opportun

La sécurité : Assurer ma sécurité

Qualité de vie au travail : Prendre soin des personnes qui s'occupent de moi

Services centrés sur l'usager : Collaborer avec moi et ma famille dans le cadre des soins

Continuité des services : Coordonner mes soins dans le continuum de soins

Pertinence : Faire ce qu'il faut pour atteindre les meilleurs résultats

Efficience : Utiliser les ressources le plus adéquatement possible

Motion

Proposée et appuyée

Et résolu que le comité des finances approuve la recommandation de poursuivre à la meilleure option pour renouveler le mandat d'audit avec une firme comptable réputée pour la vérification des états financiers futurs du Réseau de santé Vitalité pour les années financières futures débutant le 1er avril 2027.

Adoptée

Soumis le 24 mai 2026 par Pierre Michaud, Vice-président – Services corporatifs

Point 12.5 a)

Nom du comité : Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Date : 26 mai 2026

Objet : Rapport annuel du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification (comité des finances)

Résultat ou état futur recherché

Adoption du rapport annuel du comité des finances pour l'année 2025-2026.

Raison pour laquelle le résultat ou l'état futur est désiré ou nécessaire

Le comité des finances aide le Conseil d'administration (le « Conseil ») du Réseau de santé Vitalité (« le Réseau ») à s'acquitter de ses responsabilités pour assurer la viabilité financière et organisationnelle.

Données probantes ou information probante à l'appui

Le comité des finances recommande des mesures relatives à l'allocation des ressources, y compris l'adoption du budget annuel, et il surveille la performance financière sur une base continue. Il analyse la situation financière de l'organisation et les risques financiers auxquels celle-ci s'expose et il en informe le Conseil. En outre, le comité est responsable d'aider le Conseil à assumer sa responsabilité de surveillance quant à l'exactitude des rapports financiers en veillant à ce que la direction ait établi des systèmes appropriés de contrôles internes et de superviser le processus de vérification d'audit externe. Il oriente également le Conseil sur l'investissement de fonds pour lequel il a une responsabilité fiduciaire. Enfin, il appuie le Conseil dans son examen du suivi des orientations stratégiques, conformément à la raison d'être et les valeurs du Réseau.

Solution ou action proposée

Le coprésident du comité des finances, M. Després, présentera le rapport au Conseil.

Lors de la présentation de ce rapport, M. Després proposera chacune des motions au Conseil pour adoption. Le président du Conseil procèdera à l'adoption de ces motions avec la demande d'un appuyeur, pour ensuite procéder au vote.

Risque lié à cette action ou à l'inaction

De compromettre la transparence, d'empêcher l'évaluation de la performance, de freiner les suivis, de nuire à la planification stratégique et de compliquer l'identification des priorités.

Considérations importantes

Répercussions	Négligeables	Modérées	Importantes	Commentaires
Éthique	x		x	
Qualité et sécurité	x		x	
Partenariats				
Gestion des risques (analyse légale)	x		x	
Allocation des ressources (analyse financière)		x		
Impacts politiques			x	
Réputation et communication			x	

Suivi(s) à la décision

La prochaine réunion du comité des finances sera le 22 septembre 2026.

Agrément Canada

Ce point permet au comité de s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance selon le(s) critère(s) de la norme Gouvernance d'Agrément Canada suivant(s) :

No de critère	Libellé
2.1.4	L'instance de gouvernance crée des comités propres au sujet au besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3.1.4	L'instance de gouvernance veille à ce que l'organisme dispose de politiques et de procédures efficaces pour mener des recherches, y compris de politiques favorisant la recherche centrée sur l'usager.
3.5.5	L'instance de gouvernance examine régulièrement le système de contrôle financier de l'organisme pour veiller à son intégrité.
3.5.6	L'instance de gouvernance examine régulièrement le rendement financier de l'organisme.

Dimensions de la qualité applicables

Accent sur la population : Travailler avec ma communauté pour prévoir nos besoins et y répondre

Accessibilité : M'offrir des services équitables, en temps opportun

La sécurité : Assurer ma sécurité

Qualité de vie au travail : Prendre soin des personnes qui s'occupent de moi

Services centrés sur l'usager : Collaborer avec moi et ma famille dans le cadre des soins

Continuité des services : Coordonner mes soins dans le continuum de soins

Pertinence : Faire ce qu'il faut pour atteindre les meilleurs résultats

Efficience : Utiliser les ressources le plus adéquatement possible

Motion

Proposée et appuyée

Et résolu que le comité des finances adopte le rapport annuel du comité tel qu’il est présenté.

Adoptée

Soumis le 24 mai 2026 par Pierre Michaud, Vice-président – Services corporatifs



Présentation à l’assemblée générale annuelle

Le 23 juin 2026

RÉSEAU DE SANTÉ vitalité HEALTH NETWORK

Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

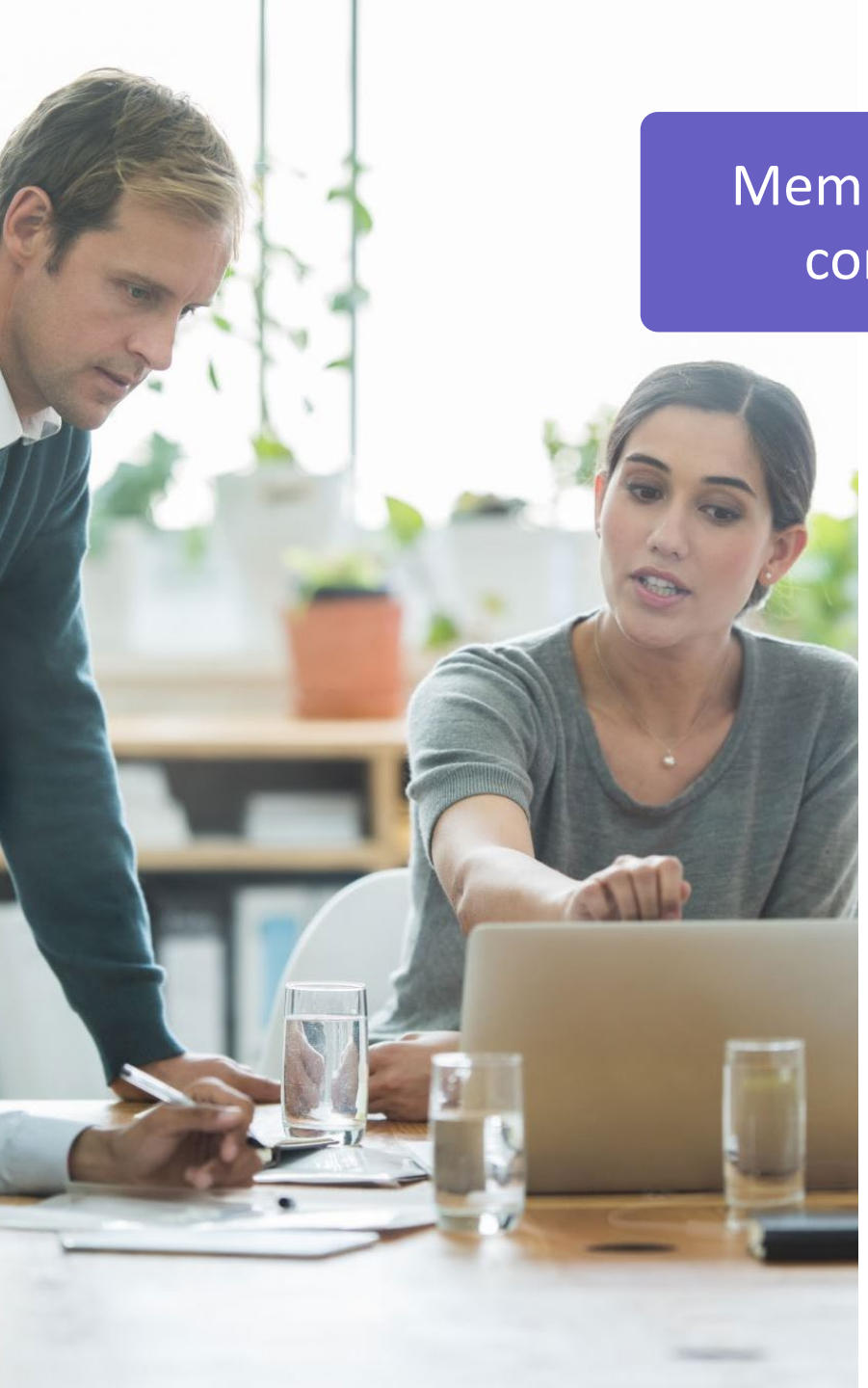
Mandat du Comité

Le comité est responsable d'aider le conseil d'administration à assumer sa responsabilité de surveillance quant à l'exactitude des rapports financiers en veillant à ce que la direction ait établi des systèmes appropriés de contrôles internes et de superviser le processus de vérification externe. Il oriente également le conseil d'administration sur l'investissement de fonds pour lequel il a une responsabilité fiduciaire.



Janice Goguen (Recherche et formation)
Réjean Després (Finances)
Coprésidents

vitalité



Membres du comité

Coprésidents

Réjean Després (Finances)

Janice Goguen (Recherche et formation)

Membres votants

Thomas Soucy (président du Conseil d’administration)

Réjean Després

Janice Goguen

Léo-Paul Pinet

Claire Savoie

Johanne Thériault Paulin

Misty Labillois

Membre d’office (sans droit de vote)

Dre France Desrosiers

Membres invités (sans droit de vote)

Pierre Michaud

Marc-André LeBlanc

vitalité

Contenu de la présentation (à titre d'information)

- Réalisations du comité en 2025-2026
- Objectifs du comité pour l'année 2025-2026



Réalisations du comité en 2025-2026

Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

- Tenue de quatre rencontres durant l'exercice 2025-2026;
- Priorisation et approbation des budgets d'amélioration des immobilisations et d'équipements capitaux;
- Suivi régulier des états financiers;
- Plan régional de santé et d'affaires (PRSA) 2026-2029;
- Budget d'exploitation pour l'année 2025-2026;
- Processus d'appel d'offres pour la sélection d'une nouvelle firme de vérificateurs externes.
- Assurer une gouvernance des risques financiers et communication de projections justes avec le ministère de la Santé.

Objectifs du comité pour 2025-2026

Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

- Suivi des états financiers et du budget d'exploitation
- Recommandations des vérificateurs externes
- Révision des performances financières en lien avec les stratégies du Réseau
- Suivi des investissements

Contenu de la présentation (aux fins de décision)

- **Plan régional de santé et d'affaires (PRSA) 2026-2029 et budget d'exploitation pour l'année 2026-2027**
- **États financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**
- **Rapport des auditeurs 2025-2026**
- **Nomination des vérificateurs externes**



Plan régional de santé et d'affaires (PRSA) 2026-2029 comprenant le budget d'exploitation pour l'année 2026-2027

Rapport du Comité stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

Le PRSA contient l'information financière relative aux budgets du Réseau de santé Vitalité.

Le budget d'exploitation pour l'année 2026-2027 fait partie intégrante du PRSA.

En cours....

MOTION [2026-05-26 / 10CMRFF]

Proposée par	Appuyée par	Motion
_____	_____	**Adoptée à l'unanimité**

Et résolu que le Plan régional de santé et d'affaires 2026-2029, ainsi que le budget d'exploitation pour l'année 2026-2027 sont adoptés tels qu'ils sont présentés.

États financiers au 31 mars 2026 : Produits d’exploitation

Les revenus d’exploitation ont augmenté de 41,0 millions de dollars par rapport à l’exercice précédent, passant de 1 077 819 055 $ en 2024-2025 à 1 118 793 853 $ en 2025-2026.

L’augmentation est composée de financements additionnels requis pour l’octroi budgétaire des pressions budgétaires, les rétroactions salariales en lien aux accords avec les conventions collectives, la continuité des incitatifs aux infirmières.

L’ajustement des compensations salariales et les augmentations des volumes des médecins ont contribué aux réalisations importantes de l'initiative des soins de santé primaires d’accroître les accès à des rendez-vous médicaux en communauté.

États financiers au 31 mars 2026 : Produits d’exploitation

Rapport du Comité mixte stratégique de la recherche et de la formation et des finances et de vérification – section finances et vérification

Exercice terminé le	Budget		31 mars 2026		31 mars 2025	
Produits						
Ministère de la Santé	**968 812 016**	**$**	1 048 187 884	$	998 504 991	$
Programmes fédéraux	**6 533 092**	**$**	8 821 253	$	7 580 450	$
Revenus de patients	**33 084 374**	**$**	29 125 679	$	29 169 626	$
Recouvrement et ventes	**7 099 629**	**$**	32 659 037	$	42 563 988	$
Total	**1 015 529 111**	**$**	**1 118 793 853**	**$**	**1 077 819 055**	$

États financiers au
31 mars 2026 :
Produits d'exploitation

Explications des écarts de
41,0 millions de dollars

vitalité

Augmentation des financements du ministère de la Santé totalisant 40 974 798 $, répartis comme suit :

↑ 26,5 M$ – Augmentations budgétaires liées aux salaires, à l'inflation et à de nouvelles initiatives;

↑ 7,7 M$ – Soutiens financiers par amendement pour les initiatives, rétractions et incitatifs de recrutement;

↑ 15,2 M$ – Ajustement des compensations et augmentations des volumes des visites des médecins en communauté

<u>Autres sources de financement :</u>

↑ 1,3 M$ – Frais additionnels selon les hausses salariales et autres pressions budgétaires pour les anciens combattants;

↑ 7,7 M$ – Soutiens financiers par amendement pour les initiatives, rétractions et incitatifs de recrutement;

↑ (11,1 M)$ – Moins de recouvrement attribuable aux projets de rénovations opérationnelles remboursées par le Ministère.